

AUXERRE

***Rapport
d'activités***

des services de la ville d'Auxerre

2013

SOMMAIRE

Signet

Éditorial du maire 3

Éditorial du directeur général 4

Organigramme général de la ville d'Auxerre 5

L'effectif de la ville d'Auxerre 6 -7

Compte administratif 2013 8

Les rapports d'activités des services municipaux

- Direction générale - Direction de la communication 9 - 14
- Direction générale des services à la population 15 - 29
- Direction générale des services techniques 30 - 43
- Direction générale des services ressources 44 - 51

Editorial du Maire

Une photographie qui détaille notre projet

Par définition, élus et fonctionnaires municipaux, nous sommes tous dans l'action, concentrés sur l'instant, mobilisés pour apporter une réponse qui corresponde aux attentes de nos concitoyens. Ces attentes sont nombreuses ce qui rend notre mission collective sans doute plus compliquée qu'il y a quelques années. En effet, au nombre de ces exigences est venue se greffer une volonté de voir aboutir rapidement, voire immédiatement les demandes formulées par la population. Dans le même temps les contraintes financières balisent encore plus sévèrement le cheminement de nos dossiers.

Cette réalité nous plonge dans le tourbillon de la vie et pourrait nous condamner à succomber à la dictature de l'instant en nous privant du temps de la réflexion et du bilan. Pour ces raisons j'apprécie l'exercice que nous impose le rapport d'activités. Il nous force à développer une photographie nette et détaillée de la multitude des actions menées qui ont composé le paysage de l'année écoulée. Il fixe publiquement la somme des efforts effectués, individuellement, service par service, toutes directions confondues. Il matérialise tous les petits itinéraires qui, regroupés en ce document permettent de matérialiser la manière dont se construit notre projet.

Car en feuilletant les pages de ce rapport, on perçoit que chaque action est cohérente, qu'elle trouve toute sa place et donne du sens à l'ensemble. Le projet des quais en est la meilleure illustration.



Pour l'opinion publique c'est, sans conteste le projet phare de l'action menée par la Ville en 2013. Son inauguration a marqué l'un des temps les plus forts du dernier mandat. Au delà de l'adhésion de nos concitoyens, je trouve que ce projet est emblématique. Pour le mener j'aurais pu faire appel à des concepteurs extérieurs. J'ai choisi de m'appuyer sur les services municipaux car j'étais persuadé que le talent, la maîtrise technique, la parfaite connaissance des attentes locales étaient au moins égales à la volonté de bien faire pour les Auxerrois. Cette confiance était méritée. Les services ont une fois encore fait la preuve qu'ils savaient être à la hauteur des enjeux nouveaux que doivent affronter les services publics.

Cet exemple n'est pas isolé. Je pourrais également aborder la suite des chantiers du renouvellement urbain, les multiples efforts pour répondre aux impératifs liés au développement durable ou les centaines d'autres projets achevés en 2013 ; vous en trouverez les détails dans les pages de cet imposant rapport.

Toute cette réalité qui met notre ville en mouvement atteste de la mobilisation générale des services ; ceux qui travaillent directement au contact de la population, comme ceux qui œuvrent dans l'ombre mais avec autant d'abnégation. Toutes et tous permettent à la machine municipale d'avancer. Une organisation efficace qui, en plus a su, et saura encore, répondre aux défis qui l'attendent.

Guy Férez
maire d'Auxerre

Editorial du Directeur général

En lisant ce nouveau rapport d'activités on pourrait avoir l'impression, après une lecture superficielle, que rien n'a changé en 2013 par rapport aux années précédentes : l'activité, les activités plutôt sont toujours aussi nombreuses et variées ; le rapport traduit le même dynamisme que par le passé.

Il y a cependant le lot de nouveautés, et pas des moindres avec la réintégration du conservatoire de musique et de danse et la mise en service des « nouveaux » quais notamment, mais aussi la première phase de l'extension de l'école de Laborde, la création de loges à Auxerrexpo, les travaux de l'avenue du général Weygand, la rénovation du parc de Sainte Geneviève et du square Saint Amâtre, le réaménagement de la place de la cathédrale, la création d'une chaufferie bois, les nombreux travaux de voirie et d'assainissement.

Beaucoup moins spectaculaires mais tout aussi importants (sans ordre et sans exhaustivité) : le diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les écoles maternelles, l'actualisation du régime indemnitaire, les nouvelles illuminations de fin d'année, la mise en place du wifi et du paiement en ligne, la finalisation de l'intégration des ABAS au CCAS, le renouvellement des contrats de projet des centres sociaux, l'intégration du multi-accueil de la Rive Droite, les nombreuses expositions, animations sportives, culturelles et de quartier, et bien sûr le travail quotidien sur la gestion et l'entretien du patrimoine.

Rien de nouveau en apparence, mais les services savent, ressentent l'augmentation continue des contraintes, la difficulté croissante de rendre le même service.

Chacun peut penser et dire ce qu'il veut de l'environnement général, la réalité des chiffres s'impose à tous : les moyens n'augmenteront plus, c'est une litote, alors que les besoins eux continuent à s'afficher en hausse, que ce soit le fait de l'évolution des prix des achats, que ce soit le fait de réglementations nouvelles ou renforcées, ou que ce soit le fait de la demande de nos concitoyens.

Devant ce constat les services n'ont d'autres solutions que d'être de plus en plus sélectifs dans leurs choix, de faire des prouesses d'inventivité et de productivité pour faire face avec les moyens qui leur sont alloués.

Mais cet exercice a ses limites. D'autres choix, plus fondamentaux, devront être faits rapidement.

Je souhaite à tous de continuer à pouvoir travailler avec sérieux et confiance pour le bien public.



Roland Meyer
Directeur général des services

Cabinet du Maire

Marc Picot
Tél : 03.86.72.43.01
Fax : 03.86.72.44.01
Email : cabinet.maire@auxerre.com

Maire de la Ville d'Auxerre Guy FERREZ

Direction de la Communication

Christian Sautier
Tél : 03.86.72.43.31 – Fax : 03.86.72.44.04
Email : mairie@auxerre.com

Communication Presse
Aurélie Lambert – 03.86.72.43.28

Pôle Événementiel
Élodie Boury – 03.86.72.43.68

Direction de l'Urbanisme et du développement Economique

Gilles Tilhet – 03.86.72.44.29

Droits des sols
Corinne Poinot - 03.86.72.44.35

**Aménagement – RU –
Affaires Foncières**
Claire Garnier-Godefroy – 03.86.72.44.22
Jean-Pierre Pluvinet - 03.86.72.43.14

Développement Economique
Axel Paris- 03.86.72.44.94

Direction Générale

Roland Meyer

14 place de l'Hôtel de Ville – Tél : 03.86.72.43.06 – Fax : 03.86.72.44.02
email : dg.mairie@auxerre.com

Pôle Tranquillité Publique

Direction Hygiène et Gestion des Risques
Bernard Ménétrier – 03.86.52.27.97

Police Municipale
Pascal Vigneron – 03.86.72.43.72

Centre Communal d'Action Sociale

Guillaume Houdot
03.86.51.88.02

Direction Générale Adjointe chargée des Services Ressources

Pascal Roy

Assistante : Florence Gracia

Tél : 03.86.72.43.08 - Fax : 03.86.72.44.09 - email : dgsr.mairie@auxerre.com

Direction des finances et budget

Virginie Viltard – 03.86.72.48.71

Budget et mandatement
Christian Deuillet - 03.86.72.43.53

Recettes et gestion de la dette
Sandrine Schegg - 03.86.72.43.55

Direction des ressources Humaines

Isabelle Bouchetard – 03.86.72.43.34

**Développement Ressources
Humaines**
Marie Dekeyser - 03.86.72.44.41

Administration du Personnel
Mathieu Delancray - 03.86.72.43.35

Direction Générale Adjointe chargée des Services Techniques

Sébastien Gournay

Assistante : Alexandra Garrigues

Tél : 03.86.72.44.36 - Fax : 03.86.72.44.02 – email : dgst.mairie@auxerre.com

Direction de l'Environnement et des Travaux Publics

Jean-Baptiste Cunault – 03.86.94.83.51

**Pôle études assainissement
environnement**
Cyril Devie – 03.86.94.83.53

Bureau d'études
Cyril Devie – 03.86.94.83.53

Assainissement Travaux Réseaux
Jean-Michel Weber – 03.86.94.83.61

Eau Environnement
Françoise Dupré – 03.86.94.83.55

Pôle circulation éclairage public
Sébastien Levailant – 03.86.94.83.54

Circulation éclairage public
Sébastien Levailant – 03.86.94.83.54

Voirie régie
René Brette – 03.86.52.55.50

Voirie Travaux Entreprises
Mickaël Lemenant – 03.86.94.83.52

Direction des Bâtiments

Jean-Michel Viault – 03.86.72.43.22

Etudes et Travaux Neufs
Pierre Delpeut - 03.86.72.44.50

Gestion du Patrimoine Bâti et Energie
Pierre Antoine Gervais - 03.86.72.43.26

Maintenance des Bâtiments
Eric Pellerin - 03.86.42.07.10

Qualité environnementale bâtiments
Magali Doix - 03.86.72.48.57

Direction Gestion Domaine Public

William Bieniak – 03.86.52.55.00

Droits de place
William Bieniak - 03.86.52.55.00

Surveillance de la voie publique
Jean-Paul Rodier - 03.86.72.44.32

Direction des Espaces Verts et du Fleurissement

Stéphane Cuzon – 03.86.72.91.70

Maintenance Espaces Verts
Richard Malherbe - 03.86.72.91.69

Etudes et Travaux
Sylvain Printz - 03.86.72.91.70

Cimetières
Christophe Millant - 03.86.32.52.43

Direction Propreté et Logistique

Alain Sequino – 03.86.42.04.61

Propreté Urbaine
Elise Rousselot - 03.86.42.04.63

Logistique
Frédéric Larat - 03.86.42.04.70

Plan Climat Energie Territorial

Philippe Sogny – 03.86.72.43.26

Allô Mairie

Christine Hippolyte – 03.86.42.09.83

Direction Générale Adjointe chargée des Services à la Population

Françoise Gouttenoire

Assistante : Alexandra Meurat

Tél : 03.86.72.43.97 - Fax : 03.86.72.44.09 - email : dgsp.mairie@auxerre.com

Direction des Services Culturels

Juliette Didierjean – 03.86.72.44.20

Adjointe à la direction
Caroline Simonin - 03.86.72.44.62

**Conservatoire de musique et de
danse**
Gilbert Parrinello – 03.86.40.95.10

Pôle Art et Patrimoine
03.86.18.05.51

Animation du Patrimoine
Juliette Didierjean - 03.86.18.02.90

Education et pratique artistique
J. C. Humbert - 03.86.52.78.96

Bibliothèques
Carine Ruiz- 03.86.72.91.60

Espace des arts visuels
Claudine Haudecoeur - 03.86.47.08.35

Musée d'art et d'histoire
Delphine Lannaud - 03.86.18.05.50

Muséum
Sophie Rajaofera – 03.86.72.96.40

**Service Etat Civil
et Formalités Administratives**
Édith Moreau – 03.86.72.43.62

Direction des Sports

Pascal Dubosquelle – 03.86.72.43.86

Animation Sportive
Viviane Picq - 03.86.72.43.50

Stade Nautique
Pascal Mas - 03.86.72.96.97

Equipements sportifs - Camping
Philippe Minot - 03.86.72.43.88

Direction Enfance Education

Noëlle Choquenot – 03.86.72.44.39

Education – Vie scolaire
Mélanie Vallet - 03.86.72.43.44

Petite Enfance
Marion Fonteneau - 03.86.72.43.80

Enseignement Supérieur
Noëlle Choquenot - 03.86.72.44.39

Direction

Quartier Jeunesse Citoyenneté
Christophe Caillet – 03.86.72.43.51

**Maisons de quartier et
centres de loisirs**
Karine Deroui - 03.86.72.44.27

Correspondants de nuit
Elise Bollier - 03.86.72.43.76

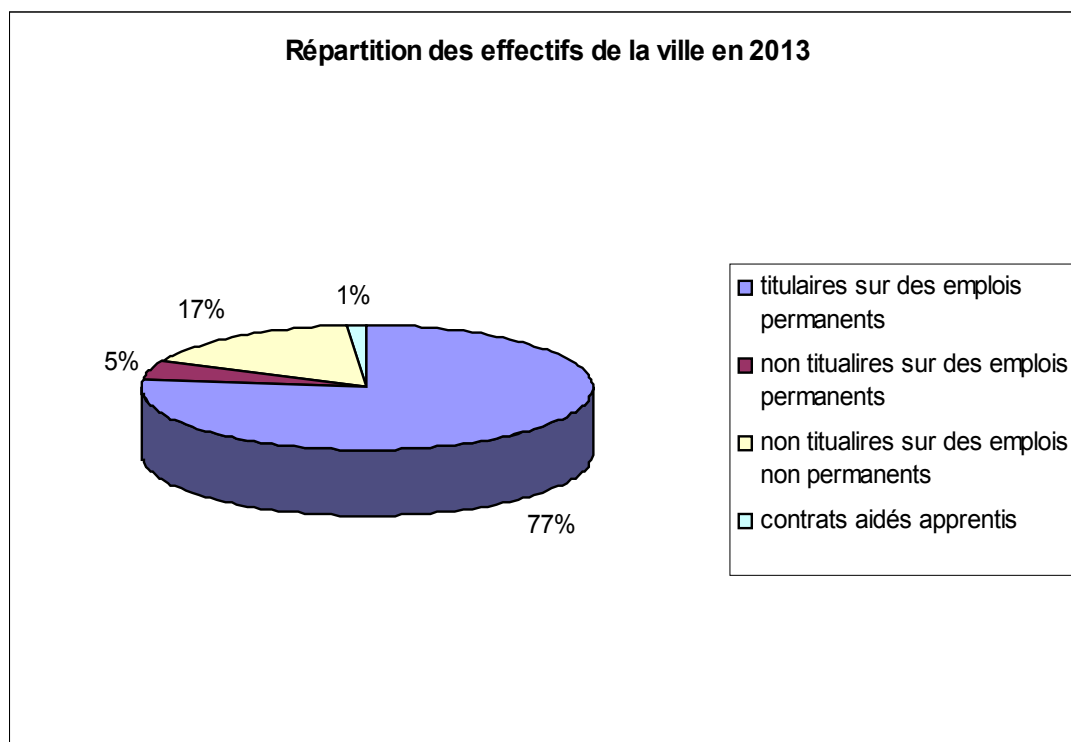
STATUTS ET EFFECTIFS

Le bilan social 2013 est réalisé sur la base des 742 agents permanents représentant l'ensemble des personnels permanents, titulaires ou contractuels tels qu'ils sont définis par le décret 97-443 du 25 avril 1997, modifié. Ce bilan ne prend en compte que les agents permanents présents au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, la ville d'Auxerre compte :

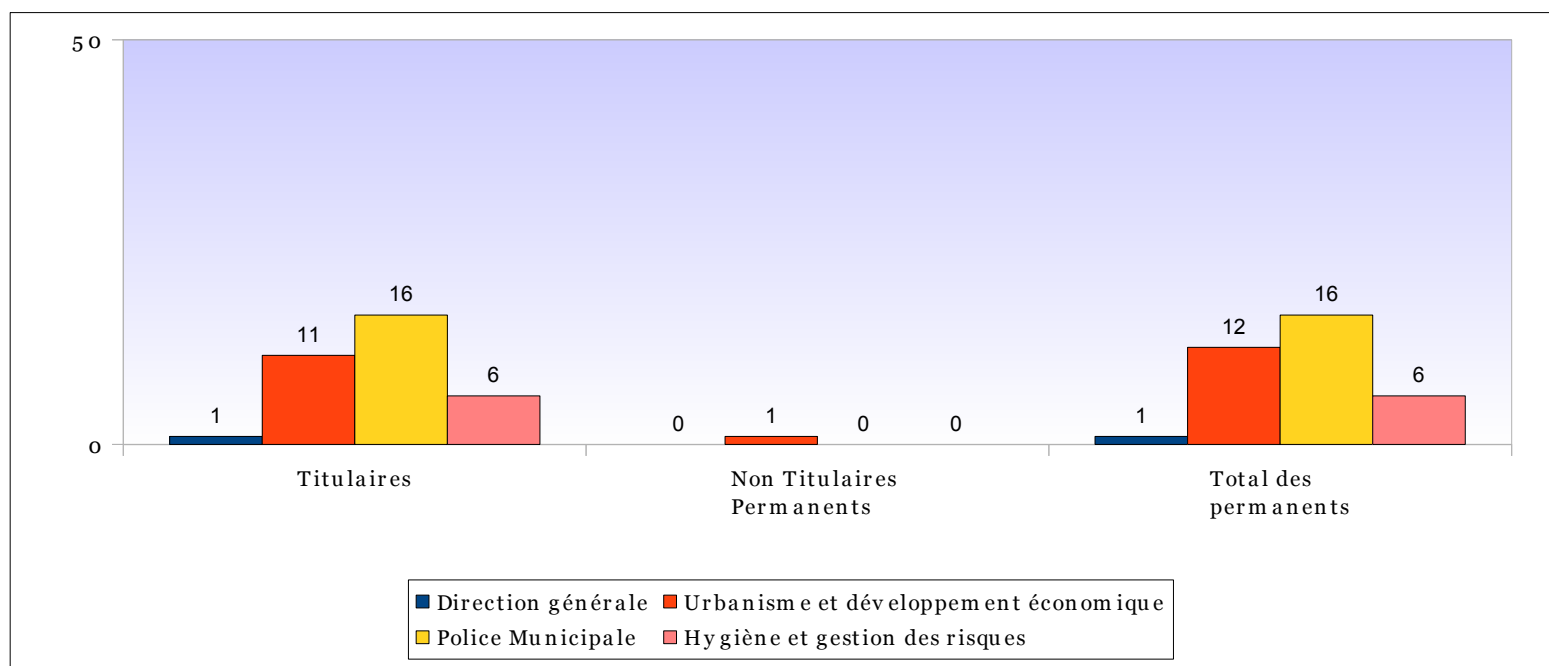
- **742 agents permanents (stagiaires, titulaires, contractuels)**
698 agents stagiaires et titulaires
44 agents non titulaires sur emplois permanents
- **153 agents non titulaires sur emplois non permanents :**
 - ✓ 2 collaborateurs de cabinet
 - ✓ 151 agents horaires non titulaires
- **10 emplois d'insertion et 3 apprentis**

Par rapport à 2012 les effectifs permanents ont baissé de 1 %. Cette baisse est liée à des départs dont les remplacements n'ont pas eu lieu sur l'année 2013.



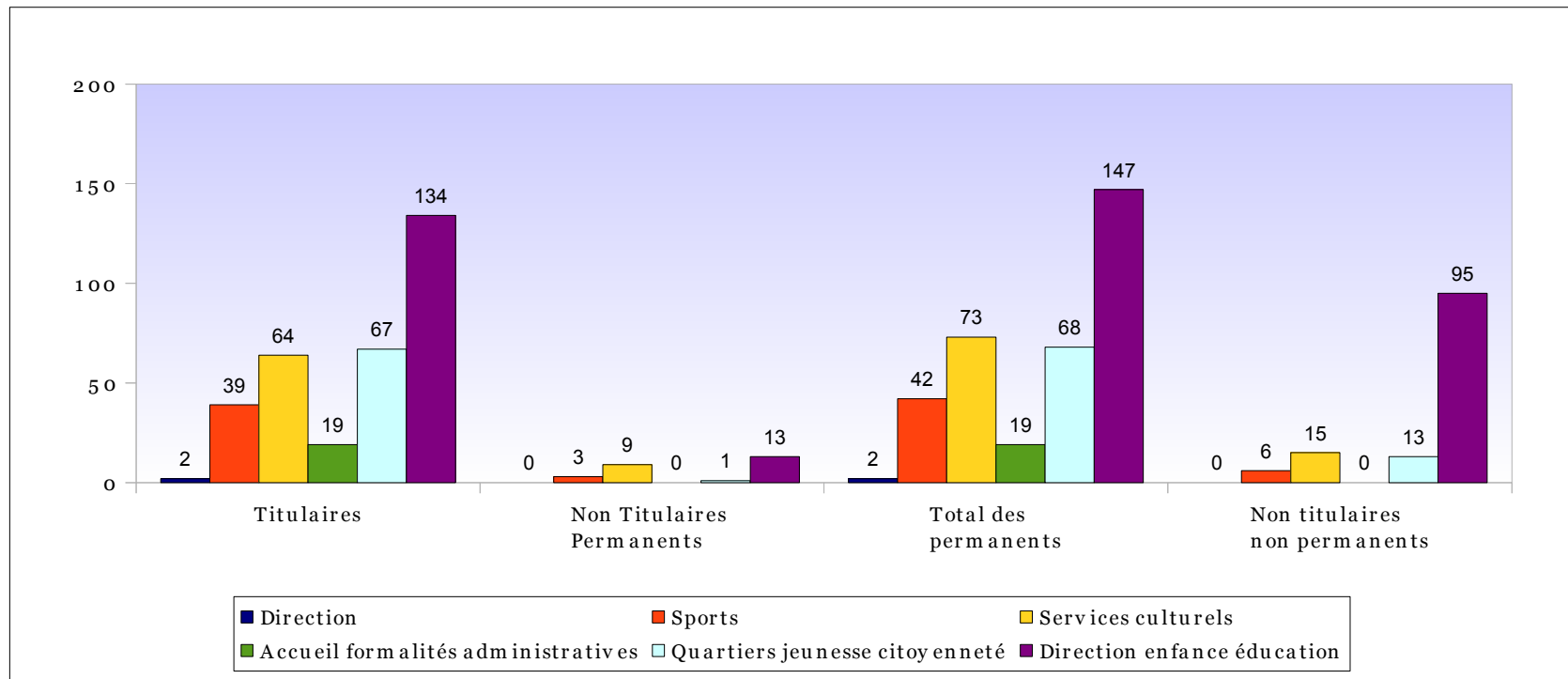
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction générale	1	0	1	0
Urbanisme et développement économique	11	1	12	0
Police Municipale	16	0	16	0
Hygiène et gestion des risques	6	0	6	0
Total	34	0	35	0



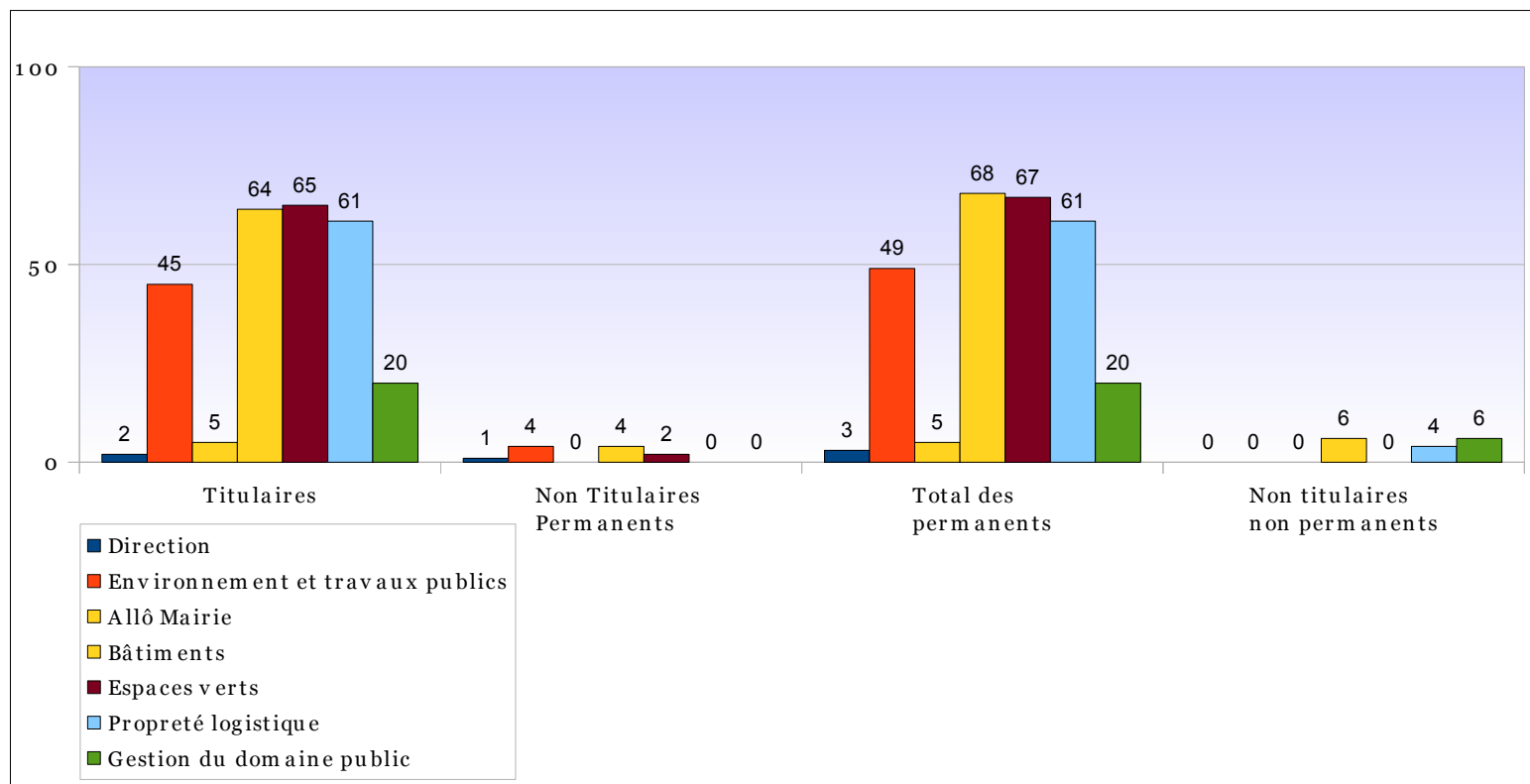
DIRECTION GENERALE CHARGEE DES SERVICES A LA POPULATION

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	2	0	2	0
Sports	39	3	42	6
Services culturels	64	9	73	15
Accueil formalités administratives	19	0	19	0
Quartiers jeunesse citoyenneté	67	1	68	13
Direction enfance éducation	134	13	147	95
Total	325	26	351	129



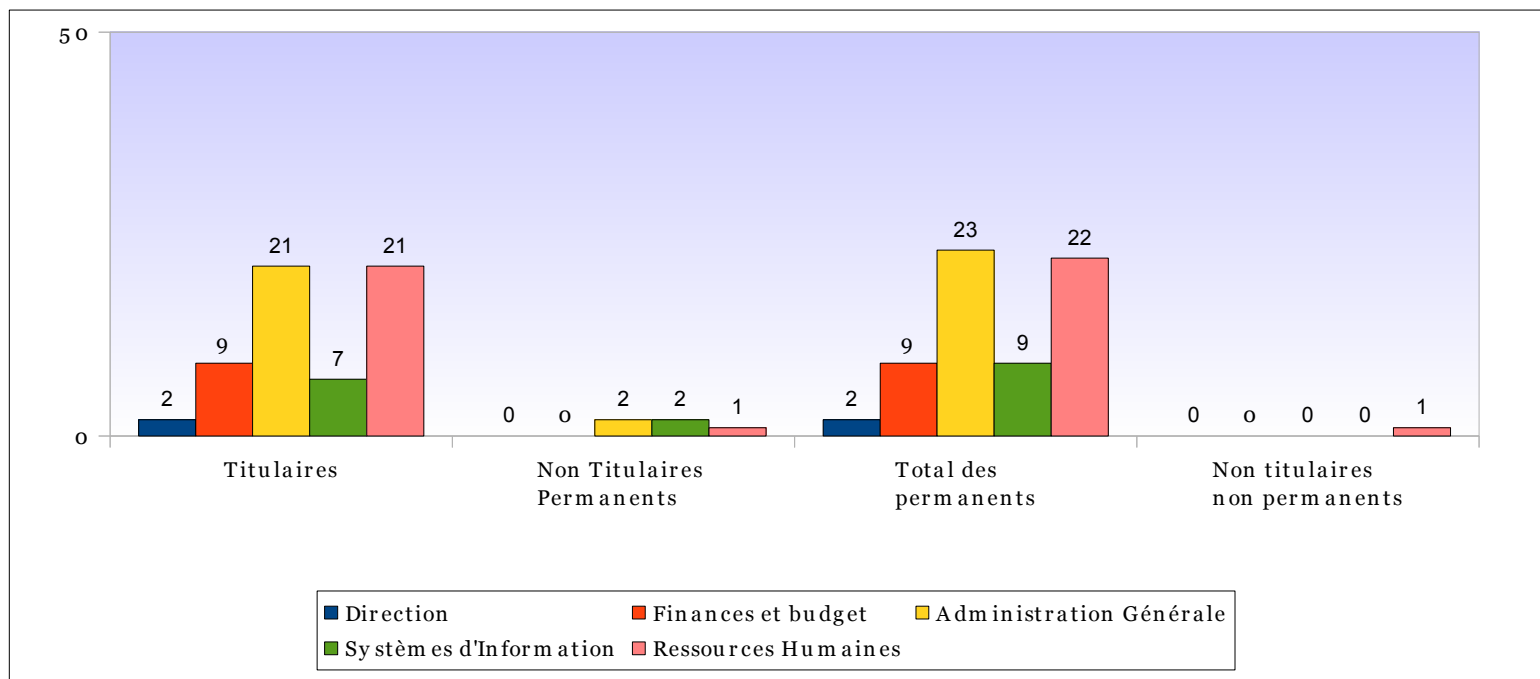
DIRECTION GENERALE CHARGEE DES SERVICES TECHNIQUES

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	2	1	3	0
Environnement et travaux publics	45	4	49	0
Allô Mairie	5	0	5	0
Bâtiments	64	4	68	6
Espaces verts	65	2	67	0
Propreté logistique	61	0	61	4
Gestion du domaine public	20	0	20	6
Total	262	11	273	16



DIRECTION GENERALE CHARGEE DES SERVICES RESSOURCES

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	2	0	2	0
Finances et budget	9	0	9	0
Administration Générale	21	2	23	0
Systèmes d'Information	7	2	9	0
Ressources Humaines	21	1	22	1
Total	60	5	65	0



CABINET DU MAIRE

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents/ collaborateurs de cabinet
Cabinet du maire	6	0	6	4

COMMUNICATION

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Dir. Communication et service reprographie	9	0	9	1
Pôle événementiel	2	1	3	0
Total	11	1	12	1

TOTAL GENERAL

Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
698	44	742	151

Compte administratif 2013

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Taux réalisation
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	540 725,28	286 914,02	53,06%
204	Subventions d'équipement versées	1 443 695,47	843 426,56	58,42%
21	Immobilisations corporelles	1 224 164,26	889 990,50	72,70%
23	Immobilisations en cours	21 806 747,30	15 472 497,51	70,95%
16	Emprunts et dettes assimilées	18 114 600,00	12 204 172,95	67,37%
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	
45...1	Total des opérations pour compte de tiers	15 000,00	11 947,26	79,65%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	670 523,45	74,50%
041	Opérations patrimoniales	350 000,00	9 768,47	2,79%
TOTAL		44 394 932,31	30 389 240,72	68,45%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réalisation
13	Subventions d'investissement	3 480 729,93	2 282 692,45	65,58%
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30 815 482,77	20 684 800,00	67,12%
10	Dot fonds divers et réserves	2 302 075,00	2 116 535,81	91,94%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 397 433,77	7 397 433,77	100,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus	21 600,00	22 496,00	104,15%
27	Autres immobilisations financières	189 000,00	142 808,56	75,56%
024	Produits des cessions d'immobilisations	655 500,00		0,00%
45...2	Total des opérations pour le compte de tiers	15 000,00	11 947,26	79,65%
021	Virement de la section de fonctionnement	5 436 456,73		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 004 500,00	2 774 986,99	92,36%
041	Opérations patrimoniales	350 000,00	9 768,47	2,79%
TOTAL		53 667 778,20	35 443 469,31	66,04%

ANNEXE : Taux de réalisation

Le taux de réalisation permet la comparaison avec les crédits disponibles qui comprennent les crédits votés au budget primitif auxquels s'ajoutent les reports et les décisions modificatives.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Taux réalisation
011	Charges à caractère général	14 019 381,47	13 276 667,19	94,70%
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 366 122,00	27 293 175,64	99,73%
014	Atténuations de produits	86 643,00	86 643,00	100,00%
65	Autres charges de gestion courante	11 900 680,00	11 704 470,61	98,35%
66	Charges financières	1 784 000,00	1 617 434,79	90,66%
67	Charges exceptionnelles	381 810,00	217 347,00	56,93%
68	Dotations aux provisions	330 000,00	15 000,00	4,55%
023	Virement à la section d'investissement	5 436 456,73	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 004 500,00	2 774 986,99	92,36%
TOTAL		64 309 593,20	56 985 725,22	88,61%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réalisation
013	Atténuations de charges	170 000,00	228 754,66	134,56%
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 327 700,00	1 461 953,90	110,11%
73	Impôts et taxes	39 482 159,00	40 154 800,97	101,70%
74	Dotations et participations	15 681 547,00	15 545 181,41	99,13%
75	Autres produits de gestion courante	1 915 476,00	1 957 602,11	102,20%
76	Produits financiers	0,00	838,05	
77	Produits exceptionnels	857 000,00	1 555 585,52	181,52%
78	Reprises sur provisions	300 000,00	1 500,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900 000,00	670 523,45	74,50%
TOTAL		60 633 882,00	61 576 740,07	101,56%

Les taux de réalisation élevés de la section de fonctionnement démontrent la bonne estimation des dépenses et la prudence quant à l'estimation des recettes.

Analyse des investissements par secteur d'intervention.

	Libellé	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Inter- ventions sociales et santé
20	Immobilisations incorporelles	199 393,13	24 590,96	17 093,23	2 152,80	28 237,56	0,00
204	Subventions d'équipement versées	7 500,00	0,00	3 153,00	102 000,00	565 811,53	0,00
21	Immobilisations corporelles	568 028,10	0,00	17 379,89	3 678,73	32 908,43	0,00
23	Immobilisations en cours	1 079 665,34	0,00	1 348 678,30	351 161,07	908 872,14	0,00
	Total	1 854 586,57	24 590,96	1 386 304,42	458 992,60	1 535 829,66	0,00

	Libellé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services ur- bains environnement	9 Action écono- mique	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 446,34	0,00	286 914,02
204	Subventions d'équipement versées	0,00	146 678,04	18 283,99	0,00	843 426,56
21	Immobilisations corporelles	969,48	0,00	263 786,90	3 238,97	889 990,50
23	Immobilisations en cours	12 147,33	11 229,42	11 652 340,07	108 403,84	15 472 497,51
	Total	13 116,81	157 907,46	11 949 857,30	111 642,81	17 492 828,59

L'aménagement urbain mobilise plus de la moitié des investissements de la ville (11,9 M€) , avec :

- la poursuite des opérations de rénovation urbaine,
- les travaux sur les quais qui se sont achevés en 2013 (les derniers paiements interviendront néanmoins sur 2014),
- les travaux liés au programme de rénovation de la voirie,
- les travaux sur l'éclairage public.

Roland Meyer
03.86.72.43.06

Direction générale

→ **Direction de l'urbanisme et du
développement économique**

Gilles Tilhet

→ **Pôle tranquillité publique**

- **Direction hygiène et gestion
des risques**

Bernard Ménétrier

- **Police municipale**

Pascal Vigneron

→ **Direction de la communication**

Christian Sautier

Direction de l'urbanisme et du développement économique

Gilles Tilhet – 03 86 72 44 29

Les moyens humains

Catégorie A :	5 agents
Catégorie B :	2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,50)
Catégorie C :	5 agents (ETP : 4,90)
TOTAL	12 agents (ETP : 11,40)

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) : 40 221 €

Aménagement et Renouvellement urbain

Missions

Réalisation et suivi des études, gestion des conventions et suivi financier, coordination des réalisations et gestion de chantier des opérations de renouvellement urbain.
Réalisation des études des projets d'aménagement hors RU.

Les faits marquants de l'année

- Rive Droite : Aménagement de la desserte des futurs logements Résistance
En cours :
- Rive Droite :
 - Cœur de quartier : poursuite de la requalification du site, s'étendant du Pôle Rive Droite à l'équipement sportif Serge Mésonès, par l'accompagnement des opérations de logements OAH.
 - Les Images : aménagement de la desserte des futurs logements OAH
 - La Roue : comblement des cavités souterraines et reprise des études d'aménagement du site
- Sainte-Geneviève :
 - Requalification du parc phase 1
- Brichères :
 - Poursuite des travaux pour la desserte des logements de la tranche 4b OAH. (livraison des logements de la Foncière Logement).
- Batardeau – Montardoins : étude de requalification du site.
- Quais de l'Yonne : suivi des travaux de réalisation de la fontaine.

Les indicateurs d'activités

Respect de la programmation des opérations de Renouvellement Urbain (conventions ANRU)

L'évolution de l'activité en 2014

Poursuite de la réalisation du programme de renouvellement urbain sur les quartiers Rive Droite, Sainte-Geneviève et Brichères.
Fin de la requalification des quais notamment par la réalisation de la fontaine.

Développement économique

Missions

La direction de l'urbanisme et du développement économique a notamment pour missions de structurer le développement et les aménagements économiques du territoire, de promouvoir son identité administrative, industrielle et touristique, de piloter les dispositifs en faveur du commerce et de l'artisanat.

Les faits marquants de l'année

- organisation de la commission de règlement amiable, chargée d'étudier les demandes d'indemnisation des commerçants impactés financièrement par le chantier des quais de l'Yonne
- clôture des engagements de la tranche 2 du Fisac
- participation à la mise en place du projet « Défi Son », dédié au développement économique par les filières du son, en association avec la CCI, la maison de l'entreprise, le Conseil Général
- préparation de la concertation autour de la mise en place du jalonnement du parcours marchand (en cours sur 2014)

Les indicateurs d'activités

- 10 porteurs de projets (implantation, délocalisation etc...) rencontrés au moins une fois en entretien
- les demandes d'ouvertures dominicales de 42 entreprises ont été enregistrées
- 20 personnes rencontrées et suivies dans le cadre du montage de leur dossier devant la commission d'indemnisation, dont 6 ayant fait l'objet d'indemnités mandatées
- étude sur la vacance des locaux en centre-ville
- participation aux diagnostics (maison de l'emploi, stratégie économique communautaire..), aux comités de pilotage et de suivi (Armatiss, PLIE, Défi Son..), suivi de la DSP Auxerexpo...

L'évolution de l'activité en 2014

Rencontre des porteurs de projet, enregistrement des demandes diverses et participation aux comités de suivi et de pilotage tout au long de l'année.

De mars à juin, concertation autour du projet de l'Arquebuse.

De mai à septembre, organisation des floralies.

Actions foncières

Droit de préemption urbain

- Instruction des déclarations d'intention d'aliéner enregistrées : 461

Acquisitions

- Quais : terrain pour la création de l'espace dédié aux cars de tourisme
- Création d'un bassin d'orage zone urbaine des Mignottes : acquisition d'un terrain
- Aménagement d'un espace public à Vaux : acquisition d'un terrain rue des Coudriers
- Piedalloues : Transfert des espaces desservant les îlots bâtis rue du Dauphiné
- Terrains à l'ETAT lieu-dit Chapottes pour la coulée verte.

Cessions

- Bâtiment avenue des Clairions : Ligue de l'enseignement de Bourgogne
- Knauf Isba : Cession de terrain pour bassin de confinement dans le cadre de l'extension de l'établissement
- Rénovation urbaine : cessions à l'OAH :
 - Propriété rue Marie Carles (logements)
 - Terrain rue des Montardoins (logements)
 - Terrains rue de Lambaréné (logements aux Images)
 - Terrains rue des Mésanges prolongée (4ème tranche Brichères – logements)
- St Siméon : cession à l'OAH du terrain pour le projet de parking du Midi

Rédaction des actes authentiques d'acquisition et de cession

- Rédaction des actes constatant les acquisitions et les cessions ci-dessus et de baux emphytéotiques et accomplissement des formalités de publicité foncière.

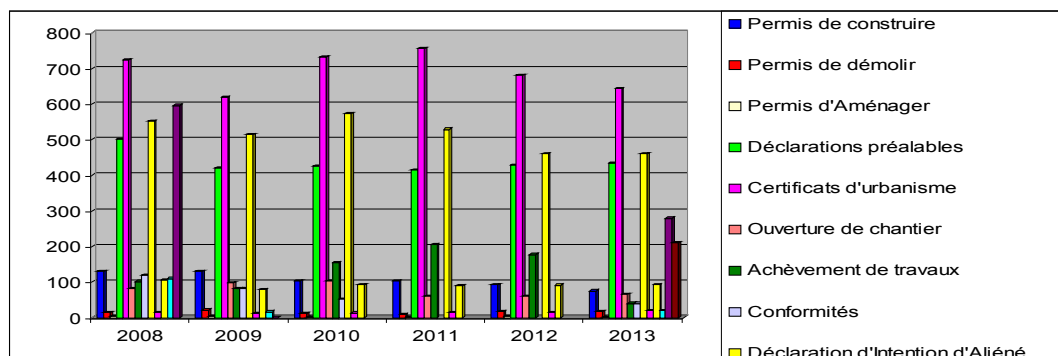
Procédure

- Requalification des espaces avenue Weygand : enquête publique de déclassement du domaine public des emprises concernées
- PLU révision simplifiée pour le terrain concerné par le relogement des gens sédentarisés route de Toucy

Convention

- Convention d'occupation du domaine public de la SNCF pour le terrain aménagé en parking de la gare.

Droit des sols



Années	Permis de construire	Permis de démolir	Permis d'Aménager	Déclarations préalables	Certificats d'urbanisme	Ouverture de chantier	Achèvement de travaux	Conformités	Déclaration d'Intention d'Aliéné	Subventions Toitures et façades	Enseignes	Déclar. préalables publicités préenseignes	Nbre de faces Taxe Pub (panneaux et préenseignes)	Nbre publicitaires TLPE (enseignes)
2008	131	15	4	501	724	82	102	120	552	15	106	110	596	
2009	130	21	4	420	619	98	82	82	514	11	80	16	x	
2010	103	11	2	426	731	103	155	53	573	13	93			
2011	103	9	2	415	756	60	205		529	15	89			
2012	93	17	3	429	680	60	177		461	14	91			
2013	75	17	2	434	643	65	40	40	461	20	92	20	279	210

Direction de l'hygiène et de la gestion des risques

Bernard Ménétrier – 03 86 52 27 97

Missions du service

Garantir à la Ville d'Auxerre un niveau optimal en matière d'hygiène publique et de sécurité.

Sécurité

- Réduire le taux des accidents du travail par la mise en œuvre de moyens adaptés (actions préventives, protections ...).
- Garantir l'application et le suivi de la réglementation relative aux établissements recevant du public implantés sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Auxerre, (visite des ERP, arrêtés...).
- Préconiser l'ensemble des mesures de nature à assurer la sécurité de l'ensemble des manifestations se déroulant sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Auxerre.
- Assurer le suivi des différents plans communaux de secours
- Participer à l'élaboration des dossiers environnementaux et notamment assurer le suivi des dossiers de dépollution et de modification des antennes relais des opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR et Free)

Hygiène

- Limiter la prolifération des espèces nuisibles par des campagnes de traitements appropriés, (dératisation, désinsectisation, dépigeonnage...)
- Traiter les différentes plaintes inhérentes à l'insalubrité ou aux nuisances de voisinage (habitat indigne, bruit, odeurs, mauvais entretien de propriétés...).
- Assurer le suivi du contrôle de la qualité de l'air intérieur dans les établissements sensibles.

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie C : 4 agents (Equivalent Temps Plein : 3,80)

TOTAL 6 agents (ETP : 5,80)

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) : 106 855 €

Les faits marquants de l'année

- Mise à jour du document unique 2013
- Élaboration du rapport annuel 2012 sur l'état d'accessibilité.
- Diagnostic qualité de l'air intérieur dans les établissements accueillant des enfants de 6 ans et moins.
- Diagnostic pollution de la Fonderie auxerroise
- Participation aux groupes de travail PPRPS, entretien des tenues professionnelles

Les indicateurs d'activités

I – Interventions

242 interventions rapides (ramassage animaux morts, désinsectisation, désinfection, dératisation, dépiégeage, effarouchement étourneaux),

52 dossiers nuisances (plaintes contre des nuisances olfactives, sonores, feux, terrains insalubres, visites sur le terrain pour constater les infractions et effectuer le suivi des dossiers)

II- Logements indignes

38 dossiers logements indignes, (non décents et insalubres)

123 visites(constats, contrôles après travaux)

23 logements indignes ré ouverts à la location consécutivement à la réalisation de travaux de mise en conformité.

III– Établissements recevant du public

86 dossiers déposés (67 AT – 6 dérogations – 12 grands rassemblements – 1 GN6)

85 visites SDIS (10 chapiteaux – 16 ouvertures - 24 contrôles travaux – 35 périodiques)

42 visites conseils

IV – Administration

524 lettres et rapports au titre de la sécurité

510 lettres et rapports au titre de l'hygiène

356 arrêtés (297 manifestations, 45 ERP, 14 divers)

294 certificats notariés

L'évolution de l'activité en 2014

- Poursuites des activités incombant au service en matière de logements indignes et des établissements recevant du public.
- Élaboration du document unique 2014
- Élaboration du bilan sur l'état de l'accessibilité 2013
- Prise en charge du dossier portant sur la dépollution de la Fonderie Auxerroise
- Groupe de travail PPRPS
- Poursuite de l'application des décrets portant sur le contrôle de la qualité de l'air dans les ERP accueillant des enfants.
- Élaboration des fiches sécurité métiers dans les services où les agents utilisent des équipements de protection individuelle.
- Élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Police municipale

Pascal Vigneron – 03 86 72 43 72

Missions du service

- Îlotage/surveillance générale de la commune et de ses installations (patrouilles pédestres, VTT, bus/navettes, suivi des demandes Allô Mairie)
- Îlotages quartiers Sainte Geneviève, Saint Siméon, Rosoirs, Rive Droite, Piedalloues
- Sécurisation des abords des établissements scolaires et de la gare routière
- Lutte contre le stationnement anarchique et abusif avec opérations de mise en fourrière des véhicules
- Services d'ordre (cérémonies officielles, manifestations sportives et culturelles)
- Prévention routière : 5 séances par classe (25 classes de maternelle)
- Opérations tranquillité vacances
- Service des objets trouvés et perdus : déclarations d'objets trouvés et remise à leurs propriétaires, transferts
- Gestion des chiens dangereux (prise d'un arrêté municipal)
- Missions spécifiques (suivi des déplacements des gens du voyage, captures d'animaux errants, lutte contre le bruit)
- Régie d'Etat
- Protection des biens et des personnes
- Surveillances des biens communaux
- Interventions au profit des administrés, tranquillité et sécurité publique
- Vidéo-protection, gestion des demandes d'extraction

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 15 agents (Equivalent Temps Plein : 14,80)

TOTAL 16 agents (ETP : 15,80)

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) : 7 134 €

Les faits marquants de l'année

Îlotage renforcé dans le quartier des Piedalloues en horaire tardif dans le cadre de la prévention cambriolage

Recrutement de deux nouveaux agents (par mutation)

Les indicateurs d'activités

2 467 Mains courantes ; 729 timbres amendes ; 25 rapports ou procès verbaux ; 141 véhicules recensés en stationnement abusif avec 37 mises en demeure aux propriétaires ; 66 mises en fourrière pour stationnement gênant ou abusif ; 1 permis de détention d'un chien dangereux délivrés ; 329 objets enregistrés trouvés, 6 déclarés perdus et 48 objets restitués ; 30 demandes d'Opération Tranquillité Vacances assurées par le service ; 112 séances de Prévention Routière.

40 manifestations (patriotiques, festives etc.) ayant fait l'objet d'un service spécifique.

L'évolution de l'activité en 2014

- Formation initiale d'application (6 mois) à Nancy pour un nouvel agent; Formation au maniement du Tonfa (5 agents)

Direction de la communication

christian sautier – 03 86 72 43 31

Les missions du service

Informar la population des actions et des projets de la Ville
Valoriser les actions de la Ville
Assurer la promotion de la Ville en veillant au développement d'une image positive

Relations presse

Aider et conseiller les services dans leurs actions de communication
Assurer la liaison entre les journalistes et les agents de la Ville

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 7 agents

TOTAL 9 agents

Les moyens Financiers

Charges à caractère général (011) : 104 603 €

Faits marquants de l'année

L'activité de l'année 2013, a été marquée, par l'encadrement de la communication par la législation sur les campagnes électorales. A partir du 1^{er} mars, tous les actes de communication financés par la Ville devaient strictement respecter les principes de neutralité et d'égalité. Afin de respecter le principe d'antériorité des actions de communication, la Ville ne pouvait pas communiquer à l'aide de nouveaux supports ou outils de com.

Pour respecter la législation le nouveau site internet de la Ville a donc été lancé en février. Autres temps forts :

- l'accompagnement par la panneautique des principaux chantiers menés par la Ville
- le suivi de l'avancée des travaux des quais
- la communication effectuée lors de l'inauguration des quais

internalisation des visuels

La mise en place de la nouvelle charte graphique et l'arrivée dans le service d'un maquettiste a permis de limiter le recours aux agences extérieures. Ainsi la communication a pu se rapprocher des autres services, en particulier ceux travaillant au contact direct de la population et produire des documents (affiches, flyers, programmes..) cohérents.

Actions récurrentes auprès des autres services de la Ville

Cabinet : agenda du maire transmis à la presse, aux directeurs généraux, au cabinet et mis en ligne chaque semaine sur le site de la ville. Organisation des conférences de presse, lien entre les élus et la presse

Événementiel : inaugurations, suivi des relations presse, contacts avec les organisateurs, tracts, contacts directs avec la population, promotion d'événements

Travaux urbains : en relation avec la mise en service de la nouvelle charte graphique et l'accélération du plan de mandat, déclinaison d'outils de communication, flyers, panneaux, courriers. Conférences de presse régulières

Urbanisme : accompagnement de l'ANRU, film, courriers, panneaux, relations presse

Quartiers-jeunesse-citoyenneté : mise en place de la concertation sur les projets de travaux à Sainte-Geneviève, suivi des activités du service, flyers.

Sports : promotion vacances à la ville, plaquette école d'initiation sportive, accompagnement des premières assises du sport à Auxerre

Culture : promotion d'événements, expositions, concerts

Enfance: réalisation du cahier des parents

A la reprographie, l'objectif général de diminution du nombre de photocopies couleurs est toujours tenu.

Outils habituels de la communication

Auxerre Magazine : 10 numéros par an

Le Lien

Facebook

Site internet

Journaux électroniques - Affichage municipal

flyers, panneaux

Indicateurs d'activité

90 affiches réalisées en interne

100 invitations

67 flyers

8 journaux thématiques (Vaux, Foyer Gouré, Laborde..)

Evolution de l'activité en 2014

Lancement de la réflexion pour l'évolution du site internet

Travail sur un plan global d'implantation de panneau public aux abords des équipements publics

Refonte de la maquette d'Auxerre Mag

Travail sur l'efficacité du budget de la communication et sur les pistes d'économies

Pôle événementiel

Elodie Boury - 03 86 72 43 09

Les missions du service

Le pôle événementiel a pour mission d'organiser des manifestations et animations de type festives et populaires de la Ville d'Auxerre.

Il assure également le suivi, la coordination et la communication d'événements portés par des organisations auxerroises, en général associatives.

Il centralise les informations des événements initiés par la Ville et assure la coordination des manifestations organisées sur l'espace public.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,80)

TOTAL 3 agents (ETP : 2,80)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 300 029 €

Les faits marquants de l'année

Conforter les événements pré-existants au calendrier des fêtes et animations : Saint-Martin, Fête de la musique

Reprise de l'organisation de nouveaux événements : Téléthon, Marché de Noël, Bals de l'été

Organisation de nouveaux événements : Les Celtitudes

Nouvelle dimension donnée aux fêtes de fin d'année

Accompagnement de la mise en service des quais rénovés

Inauguration : spectacle et feu d'artifice

Course des enfants des écoles

Les indicateurs d'activité

repas de l'amitié 1600 convives

Noëls enchantés et Noëls bourguignons plus de 15 000 personnes

Saint-Martin 20 000 personnes

Festivités du 13 juillet : 10 000 personnes

L'évolution de l'activité en 2014

- Travail avec les services techniques pour « normer » les interventions et la préparation des animations
- Etoffer le calendrier des animations, notamment en multipliant les rendez-vous festifs et populaires sur les quais
- Organiser Fleurs de vigne dans le nouveau cadre des quais rénovés

Françoise Gouttenoire
03.86.72.43.96

Direction générale des services à la population

- Direction des services culturels :** **Juliette Didierjean**
- Direction quartiers, jeunesse , citoyenneté :** **Christophe Caillet**
- Service accueil formalités administratives :** **Edith Moreau**
- Direction des sports :** **Pascal Dubosquelle**
- Direction enfance éducation** **Noëlle Choquenot**
- Centre communal d'action sociale :** **Guillaume Houdot**

Direction des Affaires Culturelles

Juliette Didierjean - 03.86.72.44.20

Missions du service

Mise en œuvre de la politique culturelle définie par la municipalité
Coordination des services culturels en régie et en délégation de service public
Maintien du lien avec les partenaires culturels publics et privés

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie C : 1 agent

TOTAL 3 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) : 45 407 €

Fonctionnement

- 5 services en régie
- 170 agents environ (titulaires et contractuels)
- 2 DSP
- 1 EPCC
- environ cinquante associations dont la MJC Saint Pierre et le CEM

Faits marquants de l'année 2013

- Dissolution de l'EPCCY et reprise en régie du CRD
- Les Musées d'Art et d'Histoire : prise de fonctions d'un nouveau directeur
- Réorganisation de l'équipe. Emménagement dans des nouveaux locaux

Indicateurs d'activités

- Les P'tites Bobines : 6 séances de cinéma jeune public au Méga CGR d'Auxerre (vacances d'hiver)
- Ô la belle toile : 9 séances de cinéma plein air dans le cloître de l'Abbaye Saint Germain
- Tréteaux dans la soirée : 4 représentations (théâtre, musique, danse et contes de rue)
- Très Tréteaux dans la soirée : 9 représentations (version destinée aux enfants)
- Noël enchanté : 9 jours consécutifs de représentations (chorales et ensembles musicaux)
- Bourse Jeune Créateur : traditionnellement attribuée au lauréat du concours, pour la réalisation d'une œuvre mise en place sur le parvis de l'Abbaye Saint Germain
- Forum BOUJE : accueil de l'édition 2013 à Auxerre, sur le site du Silex et du CRD (organisé par le CR de Bourgogne et piloté au niveau municipal par la Direction des Affaires Culturelles)
- Supervision des Classiques d'Auxerre, une saison de musique classique confiée au Théâtre

Pôle Arts et Patrimoine

XXXXXXXXXX– 03 86 18 02 90

Missions du service

Le Pôle Arts et Patrimoine assure la mise en valeur du patrimoine local et le rayonnement de l'abbaye Saint-Germain.

Cela passe par la mise en place d'actions de sensibilisation au patrimoine, à l'architecture et aux arts et notamment :

- organisation de visites guidées (crypte, abbaye, ville) et formation continue des guides
- actions d'enseignement des arts et la transmission des savoirs sur le patrimoine dans le cadre d'un service éducatif du patrimoine et des musées
- la mise en place d'ateliers artistiques en direction du jeune public
- l'organisation d'événements culturels (expositions, manifestations et opérations culturelles ...)
- l'animation du réseau national des Villes et Pays d'art et d'Histoire
S'y ajoute la gestion des espaces de l'abbaye Saint-Germain dont la salle de conférences

Le pôle arts et patrimoine pilote également l'école des Beaux-arts qui lui est rattachée et dont le rapport est établi de manière distincte.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,80)

Catégorie C : 13 agents (ETP : 12,74)

TOTAL 16 agents (ETP : 15,54)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 70 429 €

Les faits marquants de l'année

Nouvelles manifestations :

- L'abbaye ne fait pas le moine
- Rendez-vous au jardin
- Les Journées de l'Archéologie
- Warm up acoustique dans le cloître, off du festival Catalpa
- Partenariat avec les quartiers (travail sur le lien historique entre la rive droite et la rive gauche de la ville avec un groupe d'adolescents de la Maison de Quartier Rive-Droite. Visite guidée, rencontre avec un archéologue, initiation et création d'un graff anamorphose avec une association de graffeurs)
- Organisation d'événements pour la saison estivale :
 - Ô la belle toile !
 - Tréteaux dans la soirée et Très tréteaux dans la soirée

Les indicateurs d'activités

Les expositions :

Le Pôle Arts et Patrimoine a maintenu son programme d'expositions et a soutenu les associations, partenaires privés et services municipaux (bibliothèque, musée, arts visuels, muséum) dans l'organisation de leurs expositions tout au long de l'année.

Entre autre en 2013 :

Grands Formats, Jean Sire, FRAC de Bourgogne et le lycée J. Amyot, Entretiens d'Auxerre, Adiamos « La vie des poilus dans l'Yonne », Prenez la pose et Rencontre, Germain Plouvier, Rita Daubisse, Thomas Estella....

Les événements & manifestations :

Entre autres, Festival de la BD, Handy-Art, Bourse aux livres du secours Populaire, L'abbaye ne fait pas le moine... elle fait le printemps..., Nuit des musées, Forum des Associations, visites de la ville animées par des comédiens...

Les visites guidées :

Le Pôle Arts et Patrimoine a proposé 98 visites guidées en 2013 dont 3 visites animées par des comédiens en juillet, août et septembre.

Les ateliers « Lézards des Arts »:

30 ateliers ont été proposés, à des enfants de 5 à 17 ans, sur l'ensemble des vacances scolaires avec un taux de remplissage de 71%.

35% des enfants sont issus des quartiers classés en ZUS et ZEP.

Le service éducatif :

Une cinquantaine de classes, soit environ 1200 élèves, ont pu appréhender le programme scolaire au travers du patrimoine de la ville, grâce à des documents et mallettes pédagogiques, renforcés parfois de visites avec des guides conférenciers.

Fréquentation :

En 2013, le site monastique a accueilli 37 700 visiteurs. La fréquentation est en baisse depuis 2011, mais celle-ci se voit nettement atténuée grâce aux événements et animations mis en place et qu'aujourd'hui, nous pouvons estimer à 12 650.

S'ajoute à cette fréquentation, celle des visiteurs et touristes du centre ville qui bénéficie de l'information élaborée par le PAP et diffusée par l'Office de Tourisme (Cadet Roussel).

L'évolution de l'activité en 2014

Des événements impulsés en 2013 sont reconduits, comme :

- l'abbaye ne fait pas le moine... elle joue le jeu !
- Le Warm up acoustique dans le cloître, off du festival Catalpa

Un cycle d'expositions avec le musée d'art et d'histoire, afin de mettre en lumière les collections et les œuvres des réserves.

Mise en place d'une « Chasse aux œufs » sur le site à l'occasion du week-end de Pâques.

Une collaboration à venir avec le Conservatoire Musique et Danse.

La création d'un nouveau document d'accueil du site abbaye Saint-Germain et de ses espaces.

Musées d'art et d'histoire

Delphine Lannaud – 03 86 18 05 51

Missions du service

Mission principale : « Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections, (...) les rendre accessibles au public le plus large, (...) contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion » (Loi « Musées de France »).

Le service s'est également vu confier la gestion du matériel archéologique issu de fouilles locales, ainsi que le suivi administratif et scientifique du mobilier classé et inscrit Monuments Historiques.

Les moyens humains

Catégorie A : 3 agents

Catégorie B : 2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,80)

Catégorie C : 5 agents (ETP : 4,70)

TOTAL 10 agents (ETP : 9,50)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 25 640 €

Les faits marquants de l'année

- Restauration de 4 peintures, 3 objets mobiliers, 1 ensemble de lettres
- 22 opérations de restauration ou de traitement conservatoire.
- *Exposition* « Sire, une vie de peintre », cellier de l'abbaye, 30 juin-30 septembre. Réalisation d'un catalogue d'exposition et programme de visites guidées, lectures et conférence.
- *Exposition en partenariat* avec les autres services culturels de la ville, dans le cadre des *Entretiens d'Auxerre* : « A, B, C, D... Sciences ! », cellier de l'abbaye, 9 novembre-15 décembre.
- *Nuit des Musées* : Ouverture de 3 sites (musée de l'abbaye, musée Leblanc-Duvernoy et salle d'Eckmühl), samedi 18 mai, 20h-23h. Activités : 3 séances de contes au musée de l'abbaye, intervention d'un ébéniste au musée Leblanc-Duvernoy et mise en valeur d'objets autour du thème des mythes et légendes salle d'Eckmühl.
- *Journées européennes du Patrimoine* : Ouverture de 4 sites (musée de l'abbaye, musée Leblanc-Duvernoy, salle d'Eckmühl et chapelle des Visitandines) sur l'ensemble du week-end, 14-15 septembre. Activités : conférence autour de l'exposition temporaire, pièce de théâtre au musée Leblanc-Duvernoy, intervention d'un restaurateur salle d'Eckmühl.
- *Patrimoines écrits en Bourgogne* : première participation du service à cette manifestation. Deux séances de lecture de la correspondance de la Marquise de Blocqueville (salle capitulaire de l'abbaye, juillet-août).
- *Partenariat avec* : le lycée de Tonnerre (réalisation d'un système anti-vol pour la salle d'Eckmühl), la Maison des sciences de l'homme de Dijon (convention numérisation du registre d'entrée du musée), le Groupe ESC (réflexion autour du mécénat au musée).

Les indicateurs d'activités

- Surfaces entretenues : 2488m²
- Dossiers traités :
 - Pour les collections « Musées de France » : traitement des propositions de dons, préparation des passages en commission acquisitions et restaurations, planification des restaurations (2013-2015) et programmation des expositions (2013-2017).
 - Pour le mobilier Monuments Historiques géré par le service : évaluation des besoins avec les restaurateurs, préparation d'une convention avec l'affectataire.
 - Pour le matériel archéologique géré par le service : reprise de contact avec le Service régional d'archéologie et mise en place d'un tableau de suivi.

- Visiteurs :

	2012	2013
Leblanc-Duvernoy	952	882
Musée St-Germain	6334	8332
Salle d'Eckmühl	177	681
Chapelle des Visitandines	2203	2295
Expositions produites	9419	7736
Total	19085	19926

- Demandes de prêts/dépôts :

Dix demandes ont été adressées au service : Muséum d'Auxerre, Musées de Chalon-sur-Saône, Châtillon-sur-Seine, Clamecy, La Roche-sur-Yon, Conservation départementale de la Nièvre, Musée départemental Gustave Courbet à Ornans, Château de Versailles, Château de Fontainebleau, Commune de Villefranche (89).

1 demande de dépôt : Musée de Clamecy.
- Demandes d'accès aux collections des chercheurs : 6 chercheurs accueillis.
- Poursuite du récolement décennal :
 - *Achèvement des campagnes concernant le Musée Leblanc-Duvernoy et validation du procès-verbal de récolement par la D.R.A.C.,*
 - *Achèvement des campagnes relatives aux peintures (500 peintures) et aux arts graphiques (450 dessins, pastels). Procès-verbaux partiels en cours de rédaction,*
 - *Poursuite du récolement de la salle d'Eckmühl.*
- Conservation préventive :
 - *Réaménagement de la réserve principale : installation de nouveaux râteliers, de meubles à dessins, reconditionnement des collections, retour des peintures en réserve,*
 - *Installation de capteurs-enregistreurs dans les salles et les lieux de stockage,*
 - *Poursuite des opérations de rationalisation du stockage des œuvres : transfert du mobilier (environ 400 caisses) du site rue Marie Carles au local dit de Sainte-Geneviève.*

L'évolution de l'activité en 2014

- Poursuite du récolement décennal,
- Poursuite du reconditionnement des collections et du réaménagement de la réserve,
- Mise en place des expositions « Eclairage » : « Ménagerie(s) », « Masculin/Féminin », « A la pointe du silex ! »,
- Exposition d'été consacrée à l'oeuvre de Raymond Humbert : « Mer d'Iroise ».

Muséum

Sophie Rajaofera - 03 83 72 96 40

Missions du service

Le Muséum remplit les missions d'un Musée de France :

- conservation, enrichissement, étude des collections (140 000 objets) ;
- exposition des collections au public le plus large ;
- conception et mise en œuvre d'actions visant à l'égal accès de tous à la culture.

Le Muséum traite les domaines de la biodiversité, de l'environnement et de la sensibilisation au développement durable. Il propose des expositions temporaires.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 3 agents

Catégorie C : 7 agents (Equivalent Temps Plein : 6,80)

TOTAL 11 agents (ETP : 10,80)

Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 82 027 €

Les faits marquants de l'année

- Fin des expositions à la Maison de l'Eau, devenue Maison du Vélo ;
- Transfert du Salon du Champignon à l'Abbaye Saint-Germain ;
- Progression du récolement décennal des collections : + 429 objets (+ 26%) ;
- Expositions *Coâ Coâ - Grenouilles et compagnie* (8798 visiteurs), *Un potager de plâtre* (3163 visiteurs) et *Prédateurs ?* (798 visiteurs en décembre 2013) : succès de ces expositions auprès du grand public comme des scolaires et centres de loisirs (43,4% des usagers) ;
- Participation à l'exposition inter-services *ABCD Sciences* ;
- Gestion de l'accueil de la péniche *Axolotl*.

Les indicateurs d'activités

- 3 expositions temporaires au Muséum ;
- 140 000 spécimens traités en conservation préventive ;
- 17 259 usagers dont 12 988 au Muséum et 4271 hors les murs (Fête de la Science, Salon du Champignon, animations sur sites naturels...) ;
- 34 spécimens prêtés à 4 structures (Musée Vivant-Denon de Châlon-sur-Saône, Muséum de Bourges, Musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre et Office de Tourisme d'Auxerre (vitrine sur le Muséum)).

L'évolution de l'activité en 2014

En 2014, le service poursuivra ses missions de Musée de France par des expositions temporaires, des ateliers et animations et l'enrichissement raisonné des collections.

Le projet scientifique et culturel sera finalisé. La salle permanente des fossiles sera actualisée.

L'exposition *Un potager de plâtre*, prolongée jusqu'en juin, sera présentée durant l'été 2014 par le musée Buffon de Montbard.

Le récolement décennal sera poursuivi. Enfin, 2 salles de réserves (collection Poitout) seront aménagées en automne, entraînant une fermeture temporaire au public (octobre 2014-janvier 2015).

Espace des Arts Visuels

Claudine Haudecoeur - 03 86 47 08 35

Missions du service

- Sensibiliser un large public à l'art contemporain.
- Proposer des actions de médiation en direction du jeune public en temps scolaire et hors scolaire.
- Mettre en valeur la collection : en développant le service de prêt, en organisant des expositions, en participant aux différents événements culturels de la ville.
- Mettre en place des projets avec différents partenaires qui permettent de donner des clés pour découvrir l'art contemporain.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,28)

Catégorie B : 1 agent

TOTAL 2 agents (ETP : 1,28)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 4 737 €

Les indicateurs d'activités

L'augmentation du nombre de prêts en 2013 à **1 165 œuvres**, contre 841 œuvres en 2012.

- **« L'heure de l'oeuvre d'art »** dans les bibliothèques fonctionne bien. Il s'agit d'une lecture d'oeuvre et la mise en place d'un petit atelier qui permettent de mieux comprendre les notions abordées. Nous accueillons aussi bien des structures (centres de loisirs, IME) que des individuels.

247 enfants ont participé (individuels et structures) à « L'heure de l'oeuvre d'art » en 2013, répartis sur 13 séances, contre 225 en 2012.

- **Interventions dans les écoles, et dans différentes structures** : de la médiation, du prêt, de l'accompagnement de projets, ont concerné 24 écoles auxerroises.

621 enfants touchés par la médiation

Des accrochages et des interventions sont réalisés également sur le **temps périscolaire** tout au long de l'année : centre de loisirs St Geneviève, Maison des enfants, centre de loisirs des Brichères, association coup de pouce, association des centres de loisirs du Migennois, etc...

- **Des actions avec des partenaires :**

- Arts visuels/art vivant en partenariat avec **le théâtre** : 3 spectacles, 3 œuvres, 3 ateliers artistiques. Valorisation par une exposition réunissant toutes les productions des participants au théâtre. Public touché : **10 à 14 personnes** venues essentiellement des quartiers rive droite et St Siméon.

- mise en place d'un parcours artistique avec des usagers du **Foyer Gouré** sur l'année : sortie découverte d'un lieu d'art, ateliers, visite d'exposition, **8 à 12 personnes** étaient présentes régulièrement.
- jeu photographique de l'été : «**Prenez vous en main**», plus de **500 clichés** ont été reçus à l'espace des arts visuels en 2013, contre 321 en 2012.
 - **Des expositions :**
 - « **A chacun son événement** » : exposition dans le cadre d'« Auxerre fait son Angoulême » à la bibliothèque (février/mars)
 - **Exposition** au théâtre des productions des participants au parcours arts visuels/art vivant (mars- Avril)
 - Exposition « **Rencontre** » avec le centre art contemporain du Tremblay à l'Abbaye St Germain (mars, avril, mai)
 - Exposition d'été « **Entre les lignes** » à la bibliothèque (juillet à septembre, 11 classes élémentaires et 7 classes maternelles soit au total **472** enfants se sont rendus à cette exposition.
 - « Exposition des photos du concours « **Prenez vous en main** » à l'abbaye St Germain (Septembre à janvier)

Ecole des beaux arts

Jean-Christophe Humbert – 03 86 52 78 96

Missions du service

- Permettre aux publics de plus de 6 ans une initiation et une pratique des arts plastiques.
- Faire découvrir aux débutants, le graphisme, la couleur, le volume par une variété de pratiques.
- Préparation aux concours d'entrée des écoles d'arts.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 6 agents (Equivalent Temps Plein : 2,87)

TOTAL 7 agents (ETP : 3,87)

Les faits marquants de l'année

- Portes ouvertes à l'école en juin 2013
- Exposition des travaux d'élèves en fin d'année scolaire à l'Abbaye St Germain (travaux collectifs et personnels des 245 élèves sur le thème « Tondo »)
- Participation à l'exposition « Coa-Coa » au Muséum
- Participation à l'exposition A,B,C,D... sciences (Entretiens d'Auxerre)
- 3 accrochages de travaux d'élèves à la Maison de l'Adolescence

Les indicateurs d'activités (chiffres année scolaire 2012 - 2013)

- 245 élèves pour 15 ateliers hebdomadaires (soit 60h d'enseignement par semaine)
- 2 stages d'été d'une semaine chacun pour 38 élèves
- élèves :* 70% auxerrois et communauté de l'Auxerrois (dont 116 élèves d'Auxerre)
* 82% moins de 60 ans dont 23% de moins de 11ans , 49% moins de 18 ans
(6-10 ans : 59 élèves, 11-13 ans : 31 élèves, 14-18 ans : 30 élèves, 19-60 ans : 62 élèves et + 60 ans : 44 élèves)

L'évolution de l'activité en 2013/2014

- Expositions de travaux d'élèves à la Maison de L'Adolescence
- Participation à l'exposition « La fête à Queneau » au Théâtre
- Création du décor « fête de la francophonie » au Théâtre
- Exposition travaux d'élèves de l'école sur le thème « Résonance graphique »

Bibliothèque municipale

Carine Ruiz - 03 86 72 91 60

Missions du service

L'objectif premier est le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire auxerrois à travers 4 missions principales :

- l'accueil du public et l'aide à la recherche,
- la constitution des collections, et leur mise à disposition pour tous les publics,
- la conservation et la mise en valeur des collections, notamment patrimoniales,
- l'animation des espaces et des collections.

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 6 agents (Equivalent Temps Plein : 5,55)

Catégorie C : 16 agents (ETP : 14,40)

TOTAL 24 agents (ETP : 21,95)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 120 135 €

Les faits marquants de l'année

- La bibliothèque a enregistré en 2013 une baisse des entrées et des prêts. Deux raisons peuvent expliquer cette baisse :
 - le nombre accru de jours de fermeture exceptionnelle (+ 23 jours par rapport à 2012), dû aux hasards du calendrier, à un manque de personnel et à des difficultés techniques (ex : dégâts des eaux à répétition à Sainte-Geneviève),
 - une offre de services inadéquate par rapport aux nouvelles attentes des usagers.
- Avec les écoles et les quartiers, on peut noter : un travail conséquent réalisé avec les classes et les groupes d'enfants hors temps scolaire, la participation à l'opération CUCS « Les parents et l'école » et aux événements des quartier (fêtes de quartier, Noël...).
- Un travail a été mené sur les horaires d'ouverture au public des 3 sites. Une réflexion a également été conduite avec l'équipe sur les organisations de travail.
- Enfin, nous avons effectué le travail préparatoire à la prise de décision du projet de réinformatisation de la bibliothèque.
- Les Heures du Conte du mercredi matin attirent chaque semaine en moyenne 12 enfants. Peu d'auteurs accueillis cette année par manque de moyens, mais nous avons pu maintenir les conteurs de fin d'année. Soulignons la poursuite du prix Plaisirs de Lire qui s'emploie à valoriser la lecture et l'écriture auprès des collégiens du département (1 000 jeunes ont cette année encore participé à cette opération).
- Pour le public Adultes :
 - le nouveau rendez-vous, « Samedi acoustik », a tout de suite trouvé son public,
 - 3 présentations de documents patrimoniaux (manuscrits et incunables, reliures, gravures) se sont déroulées à l'auditorium dans le cadre de « Patrimoine[s] Écrit[s] en Bourgogne » (pilotée par le Centre régional du livre de Bourgogne),

- l'exposition consacrée à Jacques Amyot, à l'occasion de son 500ème anniversaire, a connu un beau succès.
- Poursuite des actions en partenariat comme, par exemple, Auxerre fait son Angoulême, la Biennale du Livre d'Artiste ou encore l'exposition d'été avec l'Espace des Arts Visuels.

Les indicateurs d'activités

La bibliothèque mène son activité sur 3 sites :

- la bibliothèque centrale Jacques-Lacarrière (3 200 m²),
- la bibliothèque annexe Saint-Siméon (300 m²),
- la bibliothèque annexe Sainte-Geneviève (250 m²).

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires : 31 heures

Fréquentation (nombre d'entrées) : 105 090

Nombre d'inscrits : 13 097 (30 % de moins de 14 ans), dont 9 000 usagers actifs

Nombre de groupes d'enfants reçus : 665 sur l'année scolaire 2012/2013

Nombre d'animations tous publics (hors temps scolaire): 95

Nombre de prêts : 217 473

Nombre de documents acquis : 11 053 (dont 4 606 livres, 5 773 numéros de périodiques et 674 documents audio et vidéo)

Nombre de documents : 250 000

Nombre de documents patrimoniaux : 40 000

L'évolution de l'activité en 2014

2014 devrait être l'année de la concrétisation de 2 projets d'importance : la réinformatisation et la modification des horaires d'ouverture. Nous devons également prendre en compte l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur notre organisation. De nombreux changements en perspective qui ne seront pas sans conséquence pour le personnel.

Direction Quartiers Jeunesse Citoyenneté

Christophe Caillet - 03 86 72 44 24

Missions du service

La mission principale du service QJC est de favoriser et développer les relations sociales de tous les Auxerrois quels que soient leur âge (à partir de 3 ans), leur condition socio-culturelle et leur lieu d'habitation.

Le service assure le suivi général :

- Des 5 centres de loisirs municipaux (plus le suivi par convention de 2 centres de loisirs associatifs)
- Des 5 maisons de quartier
- Du dispositif de démocratie de proximité (11 conseils de quartier)
- Des correspondants de nuit

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,80)

Catégorie B : 10 agents (ETP : 9,90)

Catégorie C : 56 agents (ETP : 54,40)

TOTAL 68 agents (ETP : 66,10)

Les moyens financiers

charges à caractère générale (O11) : 328 294 €

Faits marquants de l'année

Le service a mis en œuvre une évaluation des fonctionnements des centres de loisirs à partir d'un référentiel dans le cadre de la « Démarche Qualité » proposée par la DDCSPP et la CAF. Cette évaluation a permis de fixer des objectifs propres à chacune des structures, à court et moyen terme. Mais également des projets à engager collectivement : la place des familles, l'accueil des nouveaux animateurs (vacataires, saisonniers)...

Nous déclarons désormais les accueils jeunes des maison de quartier auprès de la DDCSPP, ce qui oblige un respect des taux d'encadrements.

Nous avons mis en place la deuxième édition de l'opération « Faites ma ville, ma ville en fête » le samedi 4 mai 2013, qui a rassemblé plusieurs centaines d'habitants des différents quartiers de la ville où sont implantées nos structures.

Nous avons signé une convention avec l'association « service compris » pour proposer des tarifs préférentiels aux jeunes des quartiers pour assister aux concerts proposés par le Silex. Nous continuons de développer les actions inter-quartiers en direction des publics adultes féminins.

Suivi et accompagnement des coordinateurs territoires pour les quartiers : Rosoirs, Saint-Siméon, Rive-Droite et Sainte-Geneviève.

Maison de quartier : Lieu de rencontres, d'informations, d'échanges, de réunions associatives et municipales, d'animation, d'exposition, de spectacle, de montage et réalisations de projets pour l'ensemble de la population. La maison de quartier est ouverte sur le quartier et sur la ville.

Centre de Loisirs : Lieux d'accueil des enfants auxerrois et non auxerrois de 3 à 11 ans, sur le temps des vacances, des mercredis et en péri-scolaire du soir.

Dispositif de démocratie participative

L'ensemble de ce dispositif, basé sur une représentation forte des habitants et leur implication dans les domaines concernant la vie de leur quartier vient appuyer et compléter le pouvoir délibératif du Conseil municipal dont les élus municipaux sont les garants.

Le dispositif de démocratie participative s'organise autour de trois instances :

- L'assemblée de quartier

Dans chaque quartier, est instituée une assemblée de quartier ouverte à tous les habitants. Elle se réunit au moins une fois par an, sous la présidence du maire ou de son représentant. Elle a une mission essentiellement consultative d'ordre général.

- Le conseil de quartier

Il est consulté par le maire sur toute question concernant le quartier touchant l'animation, l'urbanisme, la propreté, l'habitat, la sécurité... Les consultations portent sur des projets structurants nécessitant des investissements importants ou modifiant sensiblement les services rendus à la population. Il propose également des actions concrètes destinées à améliorer la vie des habitants et participe globalement à l'animation du quartier. Cela représente une centaine de réunion par an pour l'ensemble des conseils de quartier.

- La commission de quartier

Sa mission principale est de donner un avis sur les projets présentés par les conseils de quartier, de les valider financièrement ou non. En 2013, onze projets ont été validés pour un montant total de 136 405 Euros.

Correspondants de nuit

Les missions : la prévention et la médiation sociale pour désamorcer des situations conflictuelles ; l'aide aux personnes en difficulté (aller chercher des médicaments par exemple) ; et la veille résidentielle et technique (par exemple signalement tags, dépôts d'ordures, bris de vitres, etc.).

Mise à disposition d'un CDN au stade nautique pendant la période estivale : complément de savoir faire avec l'équipe de surveillance (présence rassurante et médiation si nécessaire). Passages réguliers au skate parc et au complexe sportif Serge Mésonès.

Les correspondants ont reçu 486 appels de locataires. Ils ont effectué 299 missions de médiation, 187 missions d'aide à la personne et 2 096 visites de bâtiments en veille technique.

Indicateurs d'activités

Maison de quartier : 50 activités différentes hebdomadaires proposées aux habitants / 5 fêtes de quartier / Les maisons de quartier initient ou appuient des initiatives et des projets dans chaque quartier / 500 à 600 jeunes différents (12-25 ans) sont accueillis régulièrement au cours de l'année.

Centre de Loisirs : environ 290 000 heures / enfants réalisées sur les 5 centres municipaux. Ils accueillent environ 1000 enfants différents tout au long de l'année sur l'ensemble des périodes de fonctionnement.

Dispositif de démocratie participative : le dispositif génère environ 150 réunions par an pour les 11 conseils de quartier. 5 projets financés pour une enveloppe de 150 000 €

Correspondants de nuit : les correspondants de nuit ont répondu à environ 500 appels de locataires et de la police. Ils ont effectués environ 380 médiations et 190 missions d'aides à la personne. Ils ont également fait 2100 visites de veille technique. Toutes les nuits, des rondes pédestres préventives sont assurées.

L'évolution de l'activité en 2014

- Signature de la « Charte de qualité » pour les 5 centres de loisirs (en mai)
- Mise en place d'un horaire unique et réflexion de mise en place d'une équipe de jour pour les correspondants de nuit
- Rédaction des projets de structure pour les maisons de quartier
- Réflexion pédagogique sur l'accueil péri-scolaire des enfants dans les centres de loisirs, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- Ecriture du projet de service en lien avec le plan de mandat.

Etat civil et formalités administratives

Edith Moreau - 03 86 72 43 62

Missions du service

État Civil

- Recevoir les familles et enregistrer les déclarations de naissance, de reconnaissance, de changement de nom et de décès.
- Recevoir les futurs époux et préparer les dossiers de mariage.
- Dresser les actes d'état civil.
- Délivrer les pièces annexes : livret de famille, autorisations, etc....
- Mettre à jour les actes.
- Procéder à la dématérialisation des actes (transformation des actes image en actes donnés).
- Conserver les registres et délivrer les actes.

Formalités administratives (13 prestations différentes) délivrées en mairie centrale, en mairie de quartier Sainte Geneviève, en mairie annexe de Vaux et dans le Mairie-Bus

- Délivrer les prestations administratives au public.
- Procéder aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Élections/Réglementation

- Mettre à jour les listes électorales, les éditer et transmettre les cartes d'électeurs.
- Organiser les scrutins des élections politiques et professionnelles.
- Tirer au sort et gérer la liste des jurés d'assise.
- Gérer le recensement citoyen.
- Réglementation : buvettes temporaires, licences des débits de boissons permanents, licences vente à emporter et licences restauration, statuts et renouvellement des membres des syndicats, rattachement administratif des Sans Domicile Fixe, déclaration de récoltes et de stocks de vin, déclaration des chambres d'hôtes et de meublés de tourisme...

Accueil

- Orienter physiquement et téléphoniquement le public dans les services et dans la ville : fonction assurée jusqu'en octobre 2013.
- Assurer le 1^{er} accueil des différents services présents dans le bâtiment : orientation vers la Direction de l'Éducation, Enfance et Vie Scolaire, la Direction de l'Urbanisme et du Développement Économique, la Direction des Sports et la Direction Quartiers Jeunesse Citoyenneté.
- Assurer le 1^{er} accueil du Service État Civil et Formalités Administratives.
- Délivrer des prestations rapides : retraits de CNI et passeports, livrets de famille, actes divers, retrait des attestations d'accueil.....

Recensement de la Population

- Organiser et mettre en œuvre le recensement de la population sur la base d'un échantillon de la population représentant 8% des logements déterminés par l'INSEE.

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 18 agents (Equivalent Temps Plein : 18,40)

TOTAL 19 agents (ETP : 18,40)

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) : 12 055 €

Faits marquants de l'année

- Poursuite du travail sur le projet de service.
- Des travaux d'embellissement, au cours des huit premiers mois de l'année, ont été réalisés pour améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des agents (suppression moquettes murales et de sols, réfection des murs et des sols).
- Travail sur le futur équipement « Centre Administratif des Hauts d'Auxerre » intégré dans l'agrandissement de la Maison de Quartier Sainte Geneviève.

Indicateurs d'activités

- 36 260 personnes accueillies dans le service auxquelles une prestation d'état civil ou une formalité administrative a été délivrée.
- 14 270 prestations rapides délivrées à l'accueil.
- 657 usagers reçus dans le Mairie-Bus, 929 à la mairie de quartier Sainte-Geneviève et 796 à la mairie annexe de Vaux.
- 23 549 actes d'état civil envoyés par courrier.
- 3 543 actes d'état civil dressés au pôle État Civil.
- 5 800 dossiers de carte nationale d'identité et passeport traités.
- 4 200 dossiers d'inscriptions scolaires et périscolaires traités et enregistrés.
- Environ 4 400 personnes orientées physiquement vers les autres services depuis l'accueil.

Soit **43 100 personnes accueillies physiquement** par le service dans l'année.

L'évolution de l'activité en 2014

- Mise en place et amélioration de l'antenne État Civil au Centre Hospitalier d'Auxerre pour y enregistrer les naissances et les reconnaissances.
- Organisations des élections municipales et communautaires (23 et 30 mars) et des élections au Parlement européen (25 mai).
- Poursuite de l'étude pour déplacer des bureaux de vote ayant des conditions défectueuses d'accueils et/ou d'accessibilité.

Direction des Sports

Pascal Dubosquelle - 03 86 72 43 86

Missions de la Direction

Assurer la mise en œuvre et le développement de la politique sportive de la Ville d'Auxerre, la gestion de ses équipements sportifs et de son camping.

Moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 11 agents (Equivalent Temps Plein : 10,50)

Catégorie C : 29 agents (ETP : 26,64)

TOTAL 42 agents (ETP : 40,14)

Moyens Financiers

charges à caractère général (011) : 188 329 €

Subventions aux clubs pour 2013

Subventions de fonctionnement aux associations sportives : 1 273 411 €

Subventions de fonctionnement au sport scolaires : 4 040 €

Bourses aux champions sportifs : 3 050 €

Faits marquants de l'année

Animations Sportives

Vacances à la ville

Cette action a pour objectif de procurer des loisirs aux 428 jeunes de 9 à 12 ans et 13 à 17 ans, qui ne partent pas en vacances ou quittent Auxerre seulement une partie de l'été. Des mini-stages et 20 disciplines sportives, culturelles et socio- culturelles différentes sont au programme.

Multisports

En liaison avec les centres de loisirs de la Ville, et les Maisons de Quartiers, des activités sportives sont

proposées quotidiennement le soir après la classe, ainsi que le mercredi, sur l'ensemble de la Ville.

Environ 740 jeunes auxerrois en ont bénéficié en 2013.

Activites multisports et tournois de sports collectifs

Pendant les petites vacances, des activités multisports ainsi que des tournois de football en salle sont régulièrement organisés pour les différents jeunes des quartiers d'Auxerre en association avec les clubs auxerrois.

Ecole d'initiation sportive auxerroise

Cette école multisports adressée aux enfants d'âges primaires fonctionne depuis septembre 2002. 102 jeunes enfants se sont inscrits en 2013 afin de découvrir et de s'initier à un large panel d'activités sportives qui se déroulent principalement le mercredi de 9h30 à 11h00, désormais au Complexe de Sports et de Loisirs Serge Mésonès ainsi qu'au Centre Sportif des Hauts d'Auxerre.

Challenge multisports de Noël

En liaison avec l'Ecole d'Initiation Sportive Auxerroise, la Ville d'Auxerre a organisé le Challenge multisports de Noël pour les enfants de 6 à 12 ans. Cette manifestation a été le moyen de terminer l'année avec 82 enfants réunis au Complexe de Sports et de Loisirs Serge Mésonès.

Animation sportive des restaurants scolaires

Avant ou après le repas de midi et avant la reprise de la classe, trois éducateurs sportifs de l'O.M.S.interviennent en complément des animateurs de restaurants scolaires pour proposer des activités sportives.

Programme multisports des petites vacances (toussaint, hiver,pâques)

Cette action a pour objectif de procurer des loisirs aux jeunes de 6 à 17 ans, qui ne quittent pas Auxerre durant les vacances de Toussaint, d'hiver ou de Pâques. 340 cartes ont été vendues en 2013.

Manifestations sportives d'importance 2013

Championnats de France UNSS Cadets et cadettes de Volley ball:

Du 21 au 23 Mai 2013, l'UNSS Yonne a organisé sur trois gymnases, les Championnats de France de Futsall Cadets et cadettes scolaires

La Franck PINEAU :

Le 08 juin 2013, l'AJA Omnisports organise ce grand événement cyclotouriste depuis Auxerreexpo et réunissant 1952 participants.

Trophée 89 tournoi de tennis féminin :

Du 14 au 23 juin 2013, organisé conjointement par le Stade Auxerrois et l'AJA au complexe sportif de l'Arbre sec

National de pétanque en double mixte:

Le Dimanche 07 juillet 2013, le Stade Auxerrois Pétanque a organisé avec succès les premiers nationaux de pétanque en double mixte.

Cross de l'Yonne Républicaine aux Piedalloues:

Le 18 novembre 2013, troisième édition du cross de l'Yonne Républicaine, sur le site de la Maison de Quartier des Piedalloues. et qui a enregistré 1614 coureurs et bon nombre de randonneurs.

Corrida de la Saint Sylvestre:

Le 20 décembre 2013, quatrième édition de la corrida de la saint Sylvestre, au Centre Ville. et qui a regroupé 1721 participants.

Les indicateurs d'activités

50 000m² d'installations sportives couvertes, 350 000 visiteurs au Stade Nautique de l'Arbre Sec par an et 14 000 nuitées pour le camping.

Equipements sportifs mis à disposition des clubs auxerrois

1 Stade nautique , 1 Stade de football de première division, 2 Complexes sportifs couverts, 10 Gymnases, 2 Salles de gymnastique et de nombreuses salles spécialisées, 1 Salle de football couverte, 25 Terrains de football, 3 Terrains de rugby et 2 Stades d'athlétisme, 1 Centre nautique de canoë-kayak, 1 Plan d'eau pour le ski nautique, 1 Vélodrome, 1 Boulodrome, 1 Centre hippique, 1 Stand de tir, 1 Terrain de tir à l'arc, 1 skatepark, 20 Terrains de tennis extérieurs, 8 Tennis couverts et de nombreux équipements sportifs de quartiers,1 Centre médico-sportif.

Petite Enfance

Marion Fonteneau – 03.86.72.43.80

Missions du service :

- Superviser et optimiser les 5 établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants (1 crèche, 3 multi-accueils et 1 halte-garderie) soit 126 places d'accueil,
- Suivre et travailler en partenariat avec les 6 structures non municipales d'accueil des jeunes enfants dans le cadre d'une coordination petite enfance soit 190 places d'accueil,
- Analyser l'activité des structures et leur fréquentation (tarifs, origine des familles, catégories de publics...),
- Suivre et animer le volet enfance du « contrat enfance jeunesse » avec la CAF à effet depuis 2010,
- Participer au groupe technique du Relais d'Assistantes Maternelles Dauphin (R.A.M.) et à toutes réflexions et études conduites pour améliorer l'accueil du jeune enfant tant au niveau local qu'intercommunal ou départemental cela dans le cadre de la CODAJE (Commission Départementale pour l'Accueil du Jeune Enfant) .

Les moyens humains :

Catégorie A : 6 agents (Equivalent Temps Plein : 4,71)

Catégorie B : 4 agents (ETP : 3,80)

Catégorie C : 35 agents (ETP : 32,60)

TOTAL 45 agents (ETP : 41,11)

Les moyens financiers :

Charges à caractère général (011) : 32 302 €

Faits marquants de l'année :

- Première année de fonctionnement en année pleine du multi-accueil pour la structure des Rosoirs,
- Reprise en gestion ville au 1^{er} janvier de la halte-garderie du CCAS située Rive-Droite qui est devenue un multi-accueil en septembre 2013,
- Mise en place de la liste d'attente unique pour la crèche et les multi-accueils municipaux,
- Evolution de la gestion informatique au 1^{er} septembre grâce au nouveau logiciel NOE, fonctionnement en réseau et centralisation des données en mairie pour travaux d'analyse et de suivi,
- Partenariat avec la crèche inter-hospitalière,
- Davantage de mobilité dans les équipes pour contribuer aux remplacements des absents car il y a eu plusieurs longs arrêts maladie,
- Renforcement du service grâce au poste de puéricultrice conseillère technique auprès des EAJE.

Les indicateurs d'activités (avec des références à l'année 2012*) :

	Crèche Kiehlmann	Multi accueil du Pont	Halte garderie des Rosoirs	Halte garderie « Acrobates »	Muti-accueil Rive-Droite
Directrice	Catherine Ravier	Claudine Adamczyk	Frédérique Lacroix	Soizic Guéry	Béatrice Roussel
Adjointe référente	Séverine Massot	Marylène Mourier	Christelle Fromentin puis Sandra Brunet	Pierrette Mathis	Laurence Hardion
Capacité d'accueil (agrément PMI)	55	13	18	20	20
Nombre de jours d'ouverture	237	230	229	220	229
Nombre d'enfants accueillis	128	47	100	155	117
Nombre de familles concernées	113	43	94	145	105
Capacité théorique (heures)	143 330 h	32 539 h	42 174h	30 460 h	38595
Nombre d'heures payées	99811 */ 93073	21671 */ 21867	23619*/ 30829	12616 */ 10049	13137* / 25327
Nombre d'heures de présence réalisées	87855 */ 81938	20347 */ 19281	20736* / 27622	11010 */ 9216	12922* / 23732

La transformation des haltes-garderies en multi-accueils représente une optimisation des structures pour un meilleur service aux familles conformément aux dispositions de la prestation de service unique.

Il est rappelé que, globalement, les 316 places des EAJE auxerrois municipaux et non-municipaux satisfont entre 850 et 900 familles (soit de 950 à 1000 enfants différents accueillis).

Evolution de l'activité en 2014 :

- Unification des pratiques de tenue des listes d'attente pour une meilleure lisibilité des besoins des familles en vue d'aboutir à une liste d'attente unique à toutes les structures avec guichet unique,
- Dans le cadre du partenariat avec la crèche inter-hospitalière, suivre le projet d'extension et de remise à niveau des locaux (+ 8 places),
- Aboutir dans l'élaboration du programme de travaux de remise à niveau de la crèche Kiehlmann,
- Étudier et entreprendre diverses améliorations des locaux (mise aux normes, énergie, agencement...) dans les structures dont les locaux sont propriété de la ville (Cabriole)
- Construire le volet enfance du nouveau contrat enfance-jeunesse à intervenir cette année.

Éducation Vie Scolaire

Mélanie Vallet – 03.86.72.43.44

Missions du service

- Gérer les inscriptions dans les écoles, les garderies périscolaires, les études et les restaurants scolaires, et adapter le fonctionnement de ces services selon la réglementation et les effectifs,
- Gérer les ressources et les moyens : personnel, finances, élaboration du programme annuel de travaux et suivi des différentes interventions travaux, de même pour les matériels et mobiliers,
- Contribuer à l'optimisation du patrimoine scolaire,
- Assurer les relations avec les écoles dont la préparation et le suivi des conseils d'écoles,
- Gérer les 14 transports scolaires non subventionnés et participer, en tant qu'organisateur secondaire, au fonctionnement de certains circuits du conseil général,
- Suivre l'exécution du contrat de restauration collective signé avec Elios et garantir le fonctionnement des 11 restaurants scolaires, contribuer au suivi des impayés de la restauration scolaire via la commission ad hoc,
- Assurer, par la Caisse des écoles, la mise en œuvre du programme de réussite éducative,
- Mettre en œuvre toute réforme décidée par l'État.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 3 agents

Catégorie C : 100 agents (Equivalent Temps Plein : 90,35)

TOTAL 104 agents (ETP : 94,35)

Faits marquants de l'année

- Patrimoine scolaire : poursuite de la réflexion engagée sur les bâtiments et leur utilisation ; ainsi, pour la rentrée scolaire 2013 le RASED Rive-Droite a été installé dans l'école ce qui a permis la démolition du préfabriqué. Le dossier St Siméon est toujours à l'ordre du jour et celui des écoles de Ste-Geneviève a été ouvert avec intervention d'un prestataire extérieur,
- Laborde : livraison de la 1ère tranche de travaux du nouvel équipement scolaire ce qui a eu pour conséquence la fermeture de l'école de Jonches,
- Qualité de l'air dans les écoles : en application de la réglementation, la 1ère campagne de mesures a été faite dans les maternelles au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2013/2014,
- Sensibilisation aux éco-gestes dans les écoles et sensibilisation aux déchets, à l'eau et au pain dans les restaurants scolaires,
- Réussite éducative : poursuite des actions dans le respect des recommandations de l'État, il est rappelé que l'accent est mis sur les parcours individualisés et que les actions sont revues autant que de besoin selon les bilans qui en sont faits en conseil consultatif,
- Réforme des rythmes scolaires : la réflexion est conduite pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014. Un comité de pilotage composé d'élus et auquel participe l'adjointe à l'inspectrice d'académie a validé les grandes orientations de la nouvelle organisation et la concertation a été conduite avec les parents et les écoles (29 réunions de début novembre à mi-décembre). Elaboration de l'avant-projet du programme éducatif de territoire qui a été remis aux services de l'Etat dans les délais (janvier).
- Renégociation à la baisse des prix unitaires des repas de la restauration pour toutes les catégories de convives à effet depuis le 1^{er} septembre 2012 et prorogation en septembre 2013 d'un an du contrat de délégation du service public de la restauration collective signé avec ELIOR soit jusqu'au 31 août 2015.

Indicateurs d'activités 2013

- Gestion des inscriptions des écoles, restaurants scolaires, études et garderies pour l'année scolaire (situation à la rentrée) :

Ecoles	Nombre	Enfants inscrits rentrée 2012/ rentrée 2013
maternelles	15	1 150 / 1 192
élémentaires	13	1769 / 1 778
Total	28	2 919 / 2 970
garderies matin/soir	22/14	313/265 (fréquentation moyenne très variable)
études	13	432 (fréquentation moyenne mensuelle : 390)
restaurants	11	1 487 / 1 420

- Ces effectifs sont ceux de la rentrée, ils ont évolué depuis en particulier les garderies et il est rappelé que la restauration augmente à mesure qu'avance l'année scolaire (1600 inscrits en juin 2013).
- Sécurité : gestion des traversées d'enfants aux abords de 15 écoles (Renouer est prestataire),
- Gestion administrative des projets conduits par les écoles, ce qui inclut les classes de découverte, et la gestion du planning de la piste routière pour les classes maternelles,
- Gestion du personnel :
 - ✓ Suivi de près de 190 personnels titulaires et non titulaires, de même pour 15 personnels du dispositif de réussite éducative,
 - ✓ Et gestion de 24 393 heures de vacances pour les remplacements dans les écoles et encadrer les enfants pendant les garderies périscolaires et les transports scolaires (ramassage).
- La restauration collective :
 - ✓ Nombre total de repas servis (en année scolaire) : 294 852 (288 462 l'année précédente) dont 181 597 pour les scolaires (177 736 l'année précédente), auxquels il convient d'ajouter les 22 709 repas des personnels techniques et des encadrants des enfants au nombre moyen quotidien de 120 personnes ;
 - ✓ 19 484 heures de vacances pour le temps méridien.

L'évolution de l'activité en 2014

- Poursuivre, dans la concertation, l'organisation de la réforme des rythmes scolaires et rédiger le programme éducatif de territoire, en réunir l'ensemble des moyens et en particulier les 197 animateurs des temps d'activités péri-scolaires et les 14 coordonnateurs,
- Conduire toutes les ré-organisations de services générées par la réforme,
- Patrimoine scolaire : poursuivre les réflexions engagées sur son optimisation et en mesurer les incidences là où des actions ont été effectivement conduites, cela en lien avec les services techniques,
- Poursuivre les mises en conformité des locaux et mettre en œuvre les mesures correctives chaque fois que de besoin,
- Suivre l'opération du groupe scolaire de Laborde,
- Restauration collective : donner suite à l'audit conduit sur le mode de gestion en vue de garantir le service pour le 1^{er} septembre 2015.

Enseignement Supérieur

Noëlle Choquenot – 03 86 72 44 39

Plan de mandat

- Construction du bâtiment de la vie étudiante de l'Université de Bourgogne site d'Auxerre: achèvement des études techniques sur le volet énergétique, remise du dossier phase projet.

Faits marquants de l'année

- Dans le cadre de la participation à la réflexion engagée par l'Université de Bourgogne sur son schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDAI), la ville a été destinataire du dossier faisant état des possibilités d'évolution du site (par optimisation des locaux) pour accueillir d'autres enseignements ,
- Contribution au financement sur 3 ans (16 500 € /an) et en partenariat avec le conseil régional d'une seconde thèse de recherche appliquée (domaine médical, spécialité cardiologie) conduite sur le site universitaire d'Auxerre.

L'évolution de l'activité en 2014 :

- Bâtiment de la vie étudiante : dévolution des travaux pour un commencement de ceux-ci en juin,
- Suivre l'évolution des enseignements du site d'Auxerre auprès des services de l'Université et particulièrement l'ouverture du département génie-civil qui va remplacer qualité logistique industrielle organisation (QLIO).

Centre Communal d'Action Sociale

Guillaume Houdot – 03.86.51.88.02

Le service de l'aide aux familles

Les Missions du service

Le service de l'aide aux familles a pour mission d'accueillir les auxerrois rencontrant une situation difficile pour laquelle l'intervention d'un travailleur social peut permettre de stabiliser la situation et régler les difficultés rencontrées, en partenariat avec le Conseil Général et les acteurs locaux.

Le service est composé de trois dispositifs :

- L'accueil des auxerrois : accueil, gestion de l'aide légale et de la domiciliation
- L'aide facultative : accueil, diagnostic, accompagnement et / ou orientation des auxerrois (aide financière et accompagnement social)
- L'accompagnement de 67 allocataires du RSA

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 3 agents

Catégorie C : 6 agents (Equivalent Temps Plein : 4,60)

TOTAL 11 agents (ETP : 9,60)

Le temps de travail des travailleurs sociaux du service a diminué de 0,40ETP depuis 2010 (temps partiels de droit). Une nouvelle diminution de 0,20 ETP sera effective en 2014 (temps partiels de droit).

Les moyens financiers

Le montant des charges de personnel pour l'année 2013 est de 378 312 € (en augmentation de 2,2 % par rapport à 2012, en raison de remplacement de congé maternité).

Les charges de fonctionnement du service sont intégrées dans les charges de fonctionnement du CCAS.

Les faits marquants de l'année

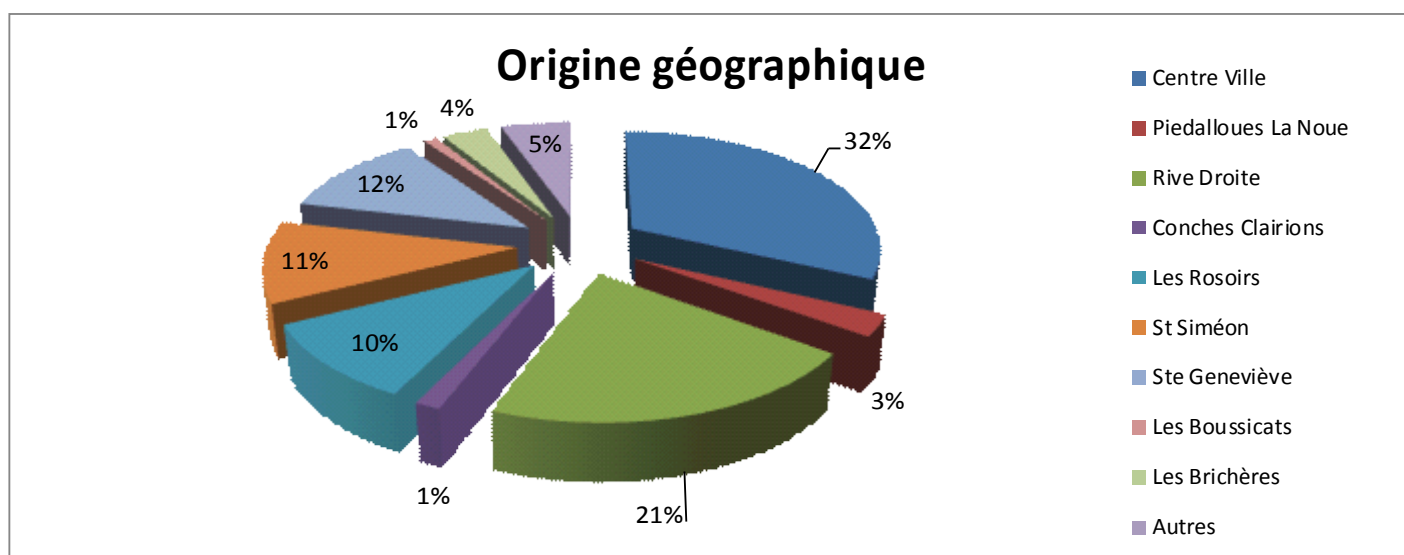
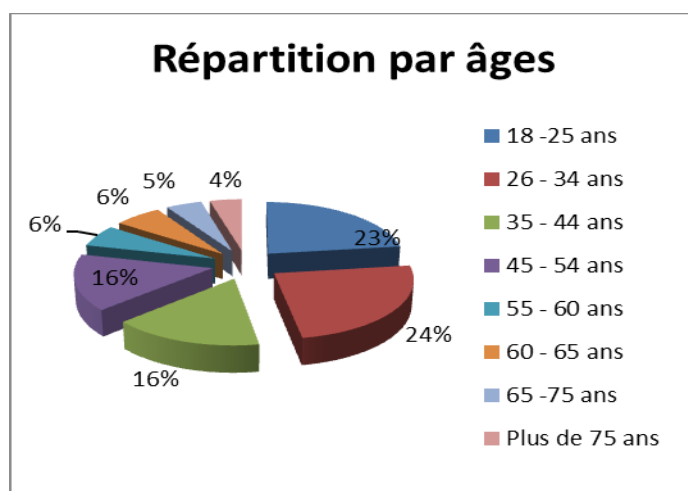
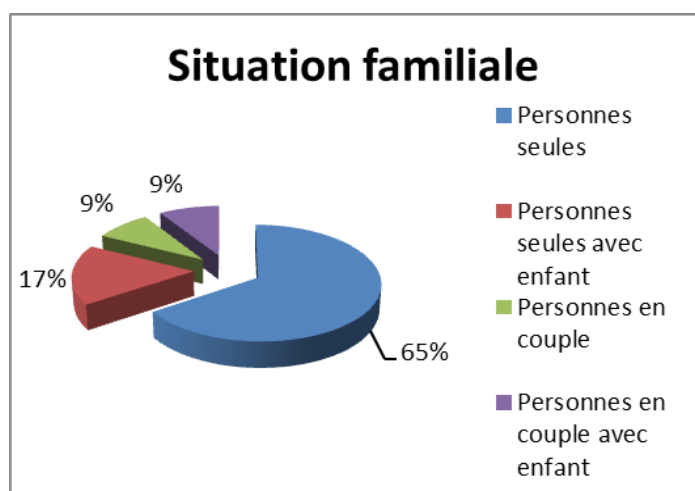
- Augmentation du nombre de ménages reçus (+ 7 % en un an, + 28 % en deux ans), liée à la dégradation de certaines situations, à la demande de nouveaux usagers et à l'augmentation de signalements de personnes en difficulté (tiers, voisins, services municipaux, bailleurs publics...), notamment les personnes âgées isolées
- Augmentation des demandes de la part de publics spécifiques : les jeunes de moins de 25 ans (souvent sans ressources et en rupture familiale), les travailleurs « pauvres », les étudiants (auxerrois ou non).
- Certains acteurs de l'action sanitaire et sociale se sont recentrés sur leurs missions obligatoires, impliquant une augmentation de la charge de travail du service d'aide aux familles, notamment concernant l'accompagnement des personnes âgées en difficulté

- Augmentation des situations pour lesquelles la problématique de santé mentale est identifiée, et pour lesquelles une orientation vers les services compétents est difficile
- Baisse du concours financier du Conseil Général en 2013, sur l'accompagnement des allocataires du RSA. Le CCAS accompagnera 60 allocataires en 2014
- Arrivée d'un nouveau chef de service, à compter de juillet 2013

Les indicateurs d'activité

En 2013, le CCAS a accueilli **1467 foyers** (personnes seules ou en couple), pour 1369 ménages en 2012, soit une augmentation de 7 %, suite à une augmentation de 83 % entre 2007 et 2012.

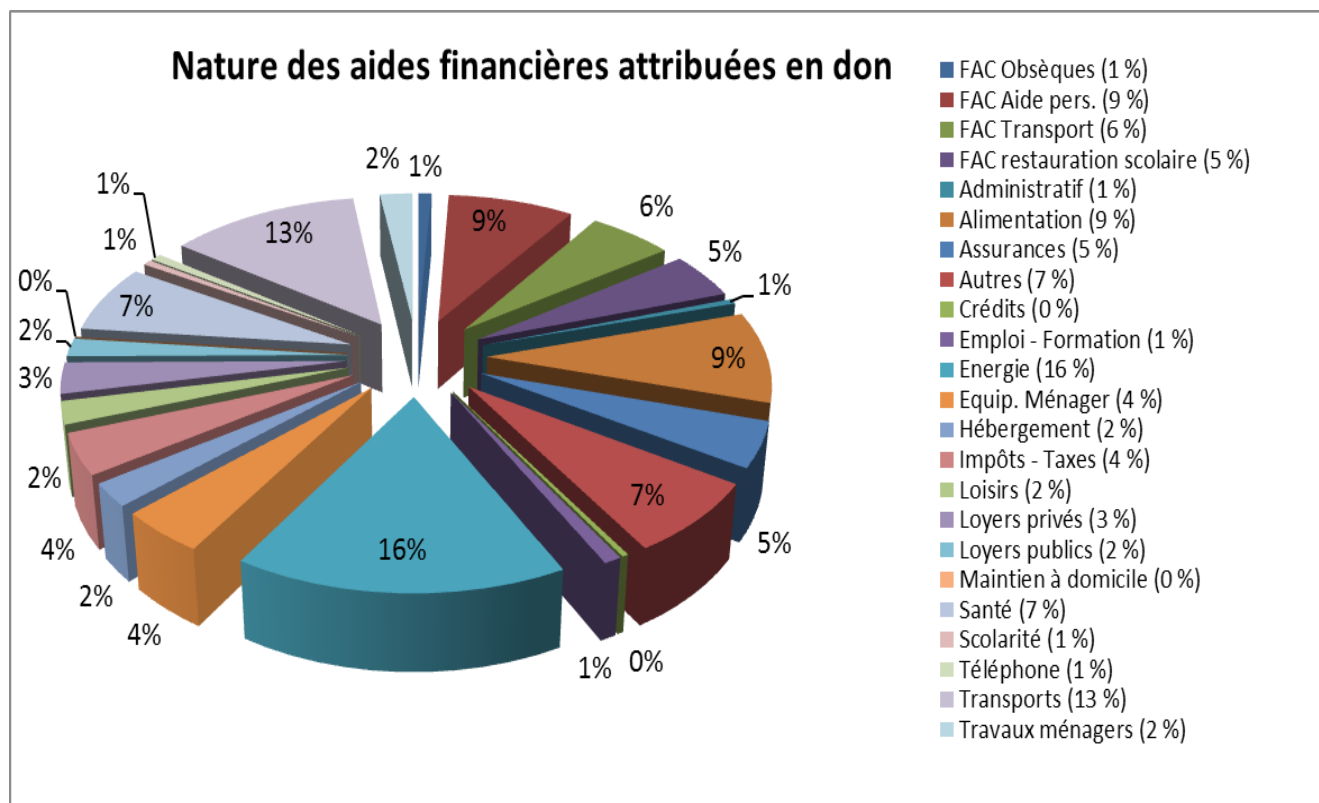
	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de foyers accueillis	749	945	1149	1369	1467



Les aides attribuées en 2013 par le CCAS

Une partie importante des aides attribuées sous forme de prêt et de don est destinée à la gestion des charges courantes, principalement dans les domaines du logement (loyer, dette locative) et des énergies (électricité, chauffage et eau).

De façon plus soutenue en 2013, le CCAS a alloué des aides liées à la santé (mutuelle, frais d'hospitalisation...). Les aides concernant l'alimentation sont peu représentées car elles sont majoritairement accordées sous forme de tickets service (36 700 € en 2013), sur une autre ligne budgétaire.



Le montant total des aides financières octroyées par le CCAS (dons, prêts, tickets service, Epicerie Solidaire et FAC) en 2013 est de 157 450 €.

Le dispositif d'accompagnement des allocataires du RSA

Le CCAS gère un dispositif d'**accompagnement d'allocataires du RSA**. En 2013, le service a accompagné 97 allocataires, 34 nouveaux allocataires sont entrés dans le dispositif et 26 en sont sortis (42 % pour ressources supérieures).

L'épicerie solidaire de l'auxerrois

L'Epicerie Solidaire de l'Auxerrois a ouvert ses portes en 2012, avec l'objectif de permettre à des familles ayant un faible budget d'accéder à des produits alimentaires à prix réduit.

Dans le cadre de son dispositif d'aide aux familles, le CCAS de la Ville d'Auxerre oriente des foyers sur cet établissement en contribuant à la prise en charge d'une partie de leur panier de courses. En 2013, 11 185,73€, soit 89,49% de l'enveloppe, ont été utilisés pour 58 ménages auxerrois (37 en 2012) orientés par le CCAS et les ABAS.

L'évolution de l'activité en 2014

- Poursuivre la réflexion autour de l'adaptation du service d'aide aux familles, au regard des situations sociales dégradées et complexes, des nouvelles demandes, notamment celles concernant les personnes âgées isolées et les jeunes de moins de 25 ans.

CCAS - Les centres sociaux

Les Missions du service

Les centres sociaux sont des lieux d'accueil et d'écoute des habitants. Ils permettent de mener une action sociale de proximité dans les quartiers d'habitat social de la Ville d'Auxerre : Sainte-Geneviève, Rosoirs, Saint-Siméon et Rive Droite.

Les centres sociaux proposent des activités régulières et des projets plus spécifiques, permettant aux usagers de favoriser leur autonomie et le lien social au sein de la structure et du quartier. Les usagers développent des projets sur les thématiques de la solidarité et de la citoyenneté. Ils mènent également des projets axés sur la place de l'habitant dans le quartier et de l'implication dans l'animation de son cadre de vie.

Les centres sociaux travaillent en étroite collaboration avec les structures municipales (maison de quartier, centres de loisirs, dispositif de réussite éducative...) et avec les partenaires comme le Conseil Général de l'Yonne (service social ou protection maternelle et infantile) ou l'OAH.

Les moyens humains

Catégorie B : 5 agents (Equivalent Temps Plein : 4,60)

Catégorie C : 3 agents (ETP : 2,70)

TOTAL 8 agents (ETP : 7,30)

Les moyens financiers

	CS Ste Geneviève	CS St Siméon	CS Rosoirs	CS Rive Droite
Charges de personnel	70 647 €	58 656 €	61 703 €	77 692 €
Charges à caractère général	45 992 €	23 715 €	34 994 €	41 395 €
TOTAL 2013	116 639 €	83 271 €	96 697 €	119 087 €

Les charges de personnel des centres sociaux sont plus importantes en 2013. Cela s'explique de la façon suivante :

- Le poste de chef de service avait été vacant neuf mois en 2012, contrairement à l'année 2013
- Un travailleur social a été remplacé durant son congé maternité.

Les faits marquants de l'année

- Renouvellement des contrats de projet des quatre centres sociaux pour la période 2014-2017 et octroi de l'agrément permettant de percevoir des prestations de service versées par la CAF pour le fonctionnement des centres sociaux
- Poursuite d'un travail social de grande proximité avec les habitants, au sein des quartiers d'habitat social de la Ville d'Auxerre, basé sur l'implication des publics les plus fragiles. Au travers d'activités quotidiennes ou de projets portés par les habitants tels que l'action de prévention santé sur le marché Sainte Geneviève, les équipes accompagnent les habitants dans leur participation à la vie de leur quartier, dans des objectifs de citoyenneté et de cohésion sociale
- Augmentation de la demande d'aide individuelle, notamment dans les centres sociaux des quartiers Rive Droite et Sainte Geneviève
- Poursuite du travail commun mené avec les structures QJC au sein des quartiers (« Faites ma Ville, ma Ville en Fête»...)
- Développement de projets spécifiques comme le projet chauffage sur le quartier des Rosoirs – copiloté par le CCAS, le Conseil Général de l'Yonne et l'Office Auxerrois de l'Habitat – dont l'objectif est de réfléchir avec les habitants à la problématique des factures de chauffage élevées et à leurs habitudes de consommation

Les indicateurs d'activité

	CS Ste Geneviève	CS St Siméon	CS Rosoirs	CS Rive Droite	TOTAL 2013
Nombre de foyers (familles ou personnes seules)	112	96	179	460	847
Nombre de personnes	308	170	223	557	1258
Dont nombre d'adultes	252	101	191	474	1018
Dont nombre d'enfants	56	69	32	83	240
Nombre d'Auxerrois	279	158	212	545	1194
Nombre de personnes non auxerroises	29	12	11	12	64
Dont nombre de personnes habitant le quartier du centre social	179	110	118	505	

L'évolution de l'activité en 2014

- Mise en place des contrats de projet et priorisation des axes d'intervention au regard des besoins sociaux et des moyens d'intervention
- La poursuite de la mission de travail social de proximité menée par les équipes au cœur des quartiers.
- La poursuite de la participation aux projets de territoire menés par la Ville d'Auxerre

CCAS - Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Missions du service

Gérer des mesures de protections judiciaires (tutelle, curatelle) confiées par le juge des tutelles. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé de chaque protégé, tant au niveau patrimonial qu'à la protection de la personne, sauf avis contraire précisé dans l'ordonnance du jugement.

Concrètement, les délégués, en lien avec la personne protégée établissent et gèrent le budget (ressources et dépenses). Ils veillent à l'ouverture ou au rétablissement des droits sociaux de la personne, au maintien dans le logement ou à l'accès dans le logement. Selon la mesure de protection et l'acte concerné, le délégué accompagne le majeur dans les tâches administratives. Le suivi social mis en place vise à maintenir voire développer l'autonomie des personnes prises en charge.

Le service est actuellement agréé pour 52 mesures.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent (Equivalent Temps Plein : 0,70)

Catégorie B : 2 agents (ETP : 1,80)

Catégorie C : 2 agents (ETP : 0,80)

TOTAL 5 agents (ETP : 3,30)

Les moyens financiers

Dépenses du service : 155 500.05 €

- Charges à caractère général : 13 382 €
- Charges de personnel : 142 118.05 €

Recettes du service : 111 221.84 €

Coût du service pour le CCAS : 44 278.21 €

Investissements : 2 630.24 €

Les faits marquants de l'année

L'année 2013 a vu la poursuite de la réorganisation administrative du service, initiée fin 2011, en vue de sa mise en conformité au regard de la loi de 2007.

- Mise en place d'une procédure simplifiée en vue de l'augmentation de 30% de la capacité du service soit de la gestion de 52 mesures contre 40 auparavant, (suite à une demande de l'Etat).
- Une démarche est engagée pour l'ouverture de compte avec une carte de retrait mieux adaptée aux besoins des protégés.

Les indicateurs d'activités

Pour l'année 2013, le service a géré en moyenne 41 mesures soit :

- 1 dessaisissement, 1 main levée et 3 décès.
- 11 nouvelles mesures.
- 33 mesures inchangées.

Les majeurs protégés ont rencontré leur délégué au moins une fois par quinzaine durant l'année pour tous types de formalités concernant le suivi de leur dossier. Ces rendez-vous sont la base des contacts avec les majeurs protégés auxquels s'ajoutent pour certaines problématiques particulières des entretiens avec d'autres interlocuteurs institutionnels ou privés.

L'évolution de l'activité en 2014

Poursuite de la réorganisation administrative du service (finalisation d'un guide des procédures, écriture du projet de service et du règlement de fonctionnement).

Stabilisation du service à 52 mesures.

CCAS - Foyer Gouré

Les Missions du service

Lieu d'animation avec des activités en Centre-Ville, le foyer est aussi le support pour des activités décentralisées dans les différents quartiers de la ville en lien avec les associations et les équipements de quartier.

Lieu d'accueil et d'écoute des personnes âgées.

Lieu d'orientation des personnes âgées auxerroises vers les structures sociales et médico-sociales compétentes (CLIC, UNA...).

Les faits marquants de l'année

Poursuite des activités développées

Mise en place d'un partenariat avec l'association « Initiales » en vue d'une participation au festival de l'écrit en 2014.

Les indicateurs d'activités

Sur l'année 2013, le foyer Gouré enregistre 12214 participations des usagers aux activités proposées pour un total de 931 séances d'animation toutes activités confondues. (soit en moyenne 13.12 personnes par séance d'animation).

L'évolution de l'activité en 2014

Participation du groupe atelier d'écriture constitué de personnes émanant du foyer Gouré et du centre social Saint Siméon au festival de l'écrit à Troyes en partenariat avec l'association « initiales ».

Projet d'un conte musical « Emilie Jolie » avec des enfants des accueils de loisirs et des usagers du foyer Gouré.

Sébastien Gournay
03.86.72.43.10

Direction générale des services techniques

- | | |
|--|------------------------------|
| → Direction de l'environnement et des travaux publics | Jean-Baptiste Cunault |
| → Direction des bâtiments | Jean-Michel Viault |
| → Direction des espaces verts et du fleurissement | Stéphane Cuzon |
| → Allô-mairie : | Christine Hippolyte |
| → Direction propreté logistique | Alain Séquino |
| → Direction de la gestion du domaine public | William Bieniak |

DETP - Bureau d'études

Cyril Devie – 03 86 94 83 53

Missions du service

- Réaliser les études de conception des projets d'aménagement de voirie et des réseaux d'assainissement en concertation avec les autres services.
- Assurer les missions de maîtrise d'ouvrage et le cas échéant de maîtrise d'œuvre pour les opérations de voirie réseaux divers ou opérations spécifiques.
- Assurer la conduite d'opération des projets au stade conception et/ou réalisation.

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 3 agents

TOTAL 4 agents

Les faits marquants de l'année

- Conduite d'opération au stade réalisation sur les quais
- Etudes des abords du parc Ste Geneviève
- Projet du bas de l'allée de Foulon
- Etudes réalisées par le BE en 2013

Les indicateurs d'activités

Une trentaine de dossiers traités sur l'année 2013

L'évolution de l'activité en 2014

Etude d'aménagement du quartier Ste Geneviève (place Degas bis et Mail Ste Geneviève)

DETP – Voirie régie

René Brette - 03 86 52 55 50

Missions du service

✓ **Garantir** : la sécurité et le confort des usagers sur les voiries et chemins communaux.

✓ **Assurer** :

- un entretien optimum pour limiter les travaux neufs,
- la programmation des interventions,
- un contact permanent avec la population pour avoir une bonne connaissance des demandes,
- une méthode de hiérarchisation des demandes.

✓ **Contribuer** :

- à la bonne marche du service dans son ensemble, et à sa modernisation.

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 21 agents

TOTAL 22 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 213 082 €

Faits marquants de l'année

I - Renforcement des moyens qualitatifs d'interventions :

1. Formation des agents (CACES, permis PL, SPL, stages techniques, sécurité, salons)
2. Dotation de nouveaux matériels (en remplacement d'équipements obsolètes) :
 - 1 véhicule léger type « fourgon » pour les agents affectés au fauchage mécanique
 - 1 tronçonneuse-disqueuse pour les agents affectés à la maçonnerie de voirie
 - 1 véhicule léger de liaison affecté au Chef de service.
3. Recrutement d'un agent technique spécialisé VRD

II – Gestion informatisée des données d'exploitation

1. E-ATAL : utilisation des outils « statistiques »
2. DT-DICT : application de la nouvelle réglementation (norme NF-S70-003-01).

Les indicateurs d'activités

Champs d'actions

- Milieu urbain :
 - 160 km de chaussées à entretenir
 - 220 km de bordures et trottoirs à entretenir et certains mobiliers urbains.

- Milieu rural : 162 km de chemins ruraux, vicinaux à entretenir
 - Fauchage mécanique et manuel Auxerre, Jonches, Laborde, Les Chesnez et Vaux (techniques du fauchage tardif)
 - Empierrement, busages, élagages des parties boisées.

- Activités saisonnières :
 - En externalisation :
 - Désherbage chimique des faubourgs = 369 000 m² (exclus : quartier Boussicats – Eco quartier Brichères)
 - Désherbage thermique du Centre Ville - zones aquatiques et les Chesnez = 38 000 m²

 - En régie :
 - Viabilité hivernale du 15 novembre 2013 au 15 mars 2014 : 3 salages ponctuels effectués en décembre (préventifs)
 - Inondations, tempêtes (épisodes en février, mai, juin, juillet, août et octobre)
 - Gravillonnages (enduits) = 8 700 m² réalisés de juin à septembre 2013
 - Enrobés (2 programmations sur les 11 quartiers).

Dossiers traités :

- 920 demandes de travaux e-atal traitées en 2013, réparties sur les 6 corps d'état du service : fauchage, terrassement, maçonnerie, enduits, enrobés et activités saisonnières.

Ces demandes de travaux sont complémentaires au programme d'entretien. Elles émanent des élus, associations et services internes à la Ville.

Matériaux mis en œuvre en 2013 :

- Enrobé à chaud 0/6 : 276 tonnes
- Enrobé stockable : 154 tonnes
- Emulsion de bitume
 - à 65 % : 26 tonnes
- Sables : 81 tonnes
- Gravillons porphyres 230 tonnes
- Concassé GNT 1 104 tonnes
- Grave émulsion 362 tonnes

L'évolution de l'activité en 2014

- ➔ Élaboration de programmes d'interventions des activités du service :
 - réfection de pavés,
 - enduits, enrobés,
 - fauchages,
 - terrassements

Service Voirie Travaux Neufs

Teddy Charpentrat - 03 86 94 83 56

Missions du service

- Établir un diagnostic annuel de l'état des voiries par le biais d'une inspection détaillée.
- Établir le programme pluriannuel des opérations de voirie en fonction du diagnostic.
- Programmer les opérations annuelles de voirie.
- Assurer la maîtrise d'œuvre des opérations :
 - En phase conception, en collaboration avec le Bureau d'Étude.
 - En phase réalisation.
- Établir les arrêtés et permissions de voirie.
- Assurer la mission de surveillance des travaux concessionnaires.

Les moyens humains

Catégorie B : 3 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 83 947 €

Les faits marquants de l'année

- Requalification de l'Avenue du Général Weygand.
- Réfection de la Rue Comtesse Mathilde.
- Réfection des Allées d'Anjou et de Touraine.
- Réfection de la Rue des Coudriers (vaux)
- Suite et fin de l'aménagement des Quais de la République et Quais de la Marine.
- Mise en accessibilité de divers cheminements sur les principaux axes de circulation piétonne.
- Mise en accessibilité de 10 arrêts de bus.
- Réfection de pistes cyclables.
- Création de divers dispositifs de ralentissement des véhicules (coussins et plateaux ralentisseurs).

Les indicateurs d'activités

- 2 100 000€ de travaux engagés toutes opérations confondues dont :
- 67 000€ de travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus.
- 130 000€ de travaux de mise en accessibilité des cheminements piétons.
- 156 000€ de travaux consacrés à la réfection de couche de roulement.
- 39 000€ de travaux consacrés à la mise en œuvre de dispositifs relatifs à la réduction de la vitesse.
- 1 100 000€ de travaux consacrés à des reprises complètes ou requalification de voirie.
- 1 300 Arrêts établis.

L'évolution de l'activité en 2014

Aménagement de la partie basse de l'Allée du Foulon.

Opérations de réfection de voirie suivant programme 2014 :

- Rue Gérot
- Rue des Boussicats (partie basse)
- Allée de Gascogne
- Programme de mise en accessibilité des arrêts de bus

DETP - Circulation Eclairage Public

Sébastien Levailant - 03 86 94 83 50

Missions du service

Activite eclaireage public

- Réalisation des études, suivi des travaux, gestion financière.
- Suivi du contrat d'entretien et de rénovation du réseau d'éclairage public
- Suivi des consommations électriques liées à l'éclairage
- Etablissement et suivi du programme annuel de rénovation
- Réponse à 1000 DT / DICT
- Traitement de 420 demandes « Allo Mairie »

Activite régie signalisation – mobilier - circulation

Sur les domaines publics et privés communaux , pose, entretien et maintenance de :

- Signalisation routière horizontale et verticale (marquages, panneaux police, signalisation directionnelle permanents et temporaires),
- Signalisation tricolore lumineuse ,
- Mobilier Urbain (barrières, potelets, bornes, bancs, ralentisseurs etc...),
- Aires de Jeux extérieures pour enfants,
- Dispositifs électriques de contrôles d'accès (barrières levantes, bornes escamotables),
- Dispositifs de gestion du stationnement payant ou à durée limité(horodateurs, Parking du Pont, bornes stationnement minute),
- Dispositifs de comptage routier – radars éductifs,
- Bornes de distribution d'énergie (marchés, parking de la Noue),
- Sonorisation du Centre Ville,
- traitement de 531 demandes Allo Mairie en 2013,

Divers etudes - contrats

- Etudes de circulation et de stationnement,
- Gestion du contrat de location des sanisettes à nettoyage automatique,
- Gestion du contrat de signalétique commerciale.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 13 agents

TOTAL 15 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 1 386 113 €

Les faits marquants de l'année

Opérations d'investissements:

- Eclairage public – économie d'énergie et traitement de la vétusté : remplacement de 500 luminaires à lampes à vapeur de Mercure,
- Eclairage public – opérations Quais Rive Gauche et abords : Quai de la Marine,
- Videoprotection : installation et connexion au CSU de 3 caméras supplémentaires rues Renoir et Fragonard,
- Sécurité Piéton et abords Ecole : Installation de 3 radars éducatifs – équipements de 11 sites en dispositifs ralentisseurs
- Pistes Cyclables : création des itinéraires Arbre Sec – carrefour Preuilley – Vaulabelle, et Contre-Allée Bd Davout (liaison rue Marcelin Berthelot – Porte du Temple)
- Signalisation Lumineuse Tricolore : équipement du carrefour Quai de la République – Pont Paul Bert / Réonavigation des carrefours Weygand – Rodin et Mermoz – D. Papin
- Jeux : création de deux aires de Jeux Quartier des Brichères et Square Conches – Clairion
- Contrôle d'accès : remplacement des barrières et du système de gestion du Parking « Abonnés »

Autre fait marquant :

Etablissement du marché de fourniture de matériels pour Illuminations de Fin d'Année 2013 - 2015

Les indicateurs d'activités

- 40 aires de jeux
- 2000 panneaux
- 46 carrefours équipés d'une signalisation tricolore
- 8660 foyers d'éclairage public, 140 projecteurs de mise en valeur des monuments, 435 projecteurs pour équipements sportifs
- 57 horodateurs

L'évolution de l'activité en 2014

Eclairage Public : remplacement de 500 à 700 luminaires à lampes à Vapeur de Mercure

DETP - Assainissement Travaux

Jean-Michel Weber – 03 86 94 83 61

Missions du service

- Programmer les travaux annuels d'assainissement et d'eaux pluviales.
- Assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux : phase conception (avec le bureau d'études de la DETP), DCE, analyses des marchés subséquents, suivi des travaux, conduite d'opération.
- Assurer la mise en conformité des branchements des riverains pendant les phases de travaux neufs.
- Obtenir des subventions auprès de l'Agence de l'Eau.
- Répondre aux sollicitations des riverains via le service Allô-Mairie.
- Contrôler les règles de l'art de pose des branchements par le délégataire.

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 1 agent

TOTAL 2 agents

Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 183 114 € avec le service Eau Environnement

Les faits marquants de l'année

Chantiers d'assainissement du programme 2012 (achevés en 2013)

- Rue du Moulin du Président : 517 ml de collecteur EU pour un montant de 613 000 € ttc.
- Rue Charles de Foucault /école Rive Droite: 240 ml de collecteur / branchements EU , 240 ml de collecteur / branchements EP pour un montant total de 162 000 € ttc.

Programme assainissement 2013 (chantiers réalisés)

- Allée du Foulon : 250 ml de collecteur / branchements EU : 145 000 € ttc, et 298 ml de collecteur / branchements EP : 110 000 € ttc.
- Allée Barbienne : 250 ml de collecteur /branchements EU : 111 000 € ttc, et 250 ml de collecteur / branchements EP : 76 000 € ttc.
- Allée Daguerre : 112 ml de collecteur / branchements EU : 49 000 € ttc.
- Rue de Valmy : 75 ml de réhabilitation de collecteur Unitaire : 173 000 € ttc.
- Rue du Carré Pâtissier : 113 ml de collecteur Unitaire : 47 000 € ttc.
- Allée d'Anjou : 280 ml de collecteur / branchements EU : 149 000 € ttc, et 305 ml de collecteur / branchements EP : 88 000 € ttc.
- Avenue Weygand : 567 ml de collecteur / branchements Unitaire : 406 000 € ttc.
- Rue des Vergers : 87 ml de collecteur / branchements Eu : 27 000 € ttc.
- Quais de la République et de la Marine : 610 ml de collecteur EU et branchements : 367 679 € ttc, et 610 ml de collecteur EP et branchements : 358 621 € ttc.

Programme assainissement 2013 (chantiers en cours)

- Rue Charles Peguy : 196 ml de collecteur / branchements EU : 105 000 € ttc, et 186 ml de collecteur / branchements EP : 28 000 € ttc.

Les indicateurs d'activités

- Les collecteurs d'eaux usées et unitaires avec leurs branchements ont été changés sur 2 344 ml pour le programme 2013.
- Les collecteurs d'eaux pluviales et leurs branchements ont été changés sur 1 463 ml.

L'évolution de l'activité en 2014

Programme d'assainissement 2014 : le programme de la DETP prévoit sur cette année, les remplacements ou les extensions de réseaux sur 5 rues.

Le programme de travaux de 2014 comprend également les travaux de mises en conformité des riverains sur la commune de Vaux, et les hameaux de Laborde et Jonches.

Le marché accord cadre 2014/2015 permettra de réaliser le programme sur l'année.

Ces travaux de réseaux sont estimés à 833 520 € ttc pour les collecteurs et branchements d'eaux usées et unitaires et estimés à 250 000 € ttc pour les collecteurs et branchements d'eaux pluviales.

DETP - Eau Environnement

Françoise Dupré – 03 86 94 83 55

Missions du service

- Suivre le contrat du délégataire des réseaux d'assainissement
- Gérer le budget de la défense incendie (entretien et travaux)
- Réalisation et /ou suivi de diverses études et travaux en lien avec l'environnement : réfection des berges, entretien des cours d'eau, pollution, etc.
- Instruction des permis de construire et assistance au suivi du renouvellement urbain pour les parties voirie, assainissement, éclairage
- Etude et mise en place des conventions de rejet des eaux industrielles au réseau d'assainissement

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Les moyens financiers

Charges à caractère général (O11) : 183 114 € € avec le service assainissement travaux

Faits marquants de l'année

- Etude sur le bassin versant du ru des Caillottes
- Dossier de comblement d'anciennes carrières rue de la Roue
- Création du bassin d'infiltration- restitution, chemin des Pieds de Bouquin
- Suivi de l'AMO pour la future DSP assainissement

Dans le cadre du contrat d'affermage :

- Suivi de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement
- 500 enquêtes de conformités chez les riverains
- curage préventif 41145,1 ml de 25,2 km de réseaux d'eaux usées
de 10,5 km de réseaux d'eaux pluviales
de 5,4 km de réseaux unitaires
- Inspection télévisée de 24,400 km de réseaux

Indicateurs d'activités

Suivi de l'entretien de 244 km de réseaux d'assainissement et des ouvrages annexes :

- 15 postes de relèvement
- 3 122 avaloirs

Conventions industrielles :

- Nombre de conventions signées : 13
- Nombre de conventions en cours : 20

Direction des bâtiments - Études et travaux neufs

Pierre Delpout - 03 86 72 44 50

Missions du service

Organiser et conduire les opérations d'aménagement et de construction des bâtiments propriété de la Ville d'Auxerre.

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 3 agents

TOTAL 5 agents

Les faits marquants de l'année

- restructuration-extension du groupe scolaire de Laborde phase 1 comprenant une classe élémentaire, une BCD, sanitaires filles et garçons, locaux administratif, préau élémentaire et cour élémentaire
- transfert de la maison de quartier Sainte Geneviève sur l'ex-école Rodin,
- travaux d'embellissement couloir et pôle accueil prêt à l'Hôtel de ville,
- aménagement de locaux pour le Rased à l'école élémentaire Rive droite,
- programme de démolition 2013 : Club Mob, 17 avenue Jean Jaurès, édicules route de Toucy et aux Chesnez, préfabriqués Rive Droite,
- programme de travaux 2013 à Auxerrexpo : création de loges,
- réduction de la concentration en trichloramines au SNAS,
- remplacement des portes vestiaires collectifs au SNAS,
- renforcement des charpentes des combles du chœur et du déambulatoire de l'église Saint-Eusèbe,
- remplacement de la sonorisation du Théâtre,
- passage à l'énergie gaz de l'installation de chauffage du presbytère de l'église Saint-Eusèbe,
- programme de mises en conformité électrique du conservatoire d'Auxerre (Tranches 6 et 9),
- démolition du gymnase Albert Camus,
- réfection de la cour de l'école élémentaire Courbet,
- réaménagement des locaux DSI à l'Hôtel de Ville.

Opérations en cours :

- installation d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) à l'Hôtel de Ville,
- restructuration – extension de la Maison de quartier Sainte-Geneviève,
- signalétique de l'Hôtel de ville,
- programme de sécurisation des interventions en toiture,
- aménagement des futurs locaux DUDE à l'Hôtel de ville,
- programme de travaux 2014 à Auxerrexpo : amélioration thermique et aménagement d'un espace snack-bar,
- programme de travaux 2015 à Auxerrexpo : aménagement d'un auditorium,
- programme de mise en conformité électrique,
- programme de mise en place d'équipements d'alarme : gymnase des Boussicats, maison de la danse, école des beaux-arts
- isolation thermique des façades ex FJT au Pôle Rive Droite,
- amélioration de la ventilation au SNAS,

- programme de mise en sécurité incendie et en accessibilité ERP, amélioration de la protection des biens de l'abbaye Saint-Germain,
- mise en conformité partielle des installations électriques du cœur et du déambulatoire de l'église Saint-Germain,
- création de locaux pour la DEV secteur Sud,
- démolition de locaux de l'ex-fonderie Auxerroise au 24 rue Gérot, dans le cadre de l'aménagement du parc de stationnement de proximité,
- amélioration des locaux de la crèche Kiehlman,
- municipalisation du gymnase de l'AJA omnisport,
- restauration de l'appentis sur cour du musée Leblanc Duvernoy,
- construction d'un local de stockage pour déchets ménager et assimilé (DMA) à l'école élémentaire (haut) des Piedalloues.

Les indicateurs d'activités

13 études de faisabilité en interne, et 38 conduites d'opérations d'investissement.

L'évolution de l'activité en 2014

- intégration des considérations environnementales « Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) »,

Gestion du Patrimoine Bâti et Énergies

Pierre-Antoine Gervais - 03 86 72 48 66

Missions du service

Au sein de la Direction des Bâtiments, le GPBE remplit les missions du propriétaire des bâtiments.

- Gestion locative du patrimoine bâti et application des contrats (conventions, baux, plans de maintenance et consignes),
- Gestion des données patrimoniales et d'exploitation,
- Gestion des vérifications réglementaires: installations électriques, ascenseurs, sécurité incendie,
- Gestion des prescriptions des commissions de sécurité relatives aux bâtiments,
- Gestion des sinistres « Dommages Aux Biens » et « Dommages Ouvrages » (réparation financière et technique),
- Gestion et maîtrise des dépenses d'énergie et de fluide (électricité, chaleur, gaz, eau),
- Gestion des contrats de DSP électricité/gaz/chauffage urbain,
- Gestion événementielle quotidienne sur l'ensemble des bâtiments communaux,
- Participation à l'optimisation du patrimoine bâti.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent
Catégorie B : 3 agents
Catégorie C : 2 agents
TOTAL 6 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 4 029 018 €

Les faits marquants de l'année

Attribution de la DSP de chauffage urbain pour une durée de 24ans à la société CORIANCE. Le projet industriel prévoit la construction d'une chaufferie biomasse, le raccordement du CHA, des quartiers des Rosoirs et St-Siméon et une diminution du tarif de -38 % à terme par rapport à celui de 2013.

Indemnisation financière de l'incendie du gymnase Albert Camus (1,100 M€)
Gestion du sinistre incendie du vestiaires jeunes de l'AJA foot le 21 août 2013.

Préparation du transfert de propriété et de la prise en gestion du gymnase de l'AJA Gym par la Ville.

Modifications substantielles au marché d'exploitation des installations de chauffage par le transfert des contrats gaz à l'exploitant Cofely et achat sur le marché dérégulé (avenant n°7) et la prise en compte du combustible bois (n°8).

Les indicateurs d'activités

280 000 m² de planchers entretenus, répartis en 300 bâtiments sur 200 sites : augmentation de la surface gérée de 3300m² en 2013 (Armatiss).

3 M€uros pour charges de fonctionnement liées aux énergies et fluides

Eau: 443 k€

Electricité + gaz: 1 240 k€

Chauffage (chaleur + entretien): 1 361 €

soit 36 € /habitant /an

Traitement et suivi de 574 déclarations d'incidents et dépannages relatifs au chauffage (exploitation de 110 chaufferies).

Traitement de 3600 factures environ (électricité, eau, gaz, chauffage).

Récupération de 598 k€ auprès de locataires (loyers, charges, taxes).

Participation aux commissions de sécurité, et suivi de la levée des observations.

Analyse de 334 rapports sur 195 sites relatifs à la vérification des installations électriques des bâtiments communaux.

Déclaration et instruction de 21 dossiers sinistres DAB.

Rédaction et mise en application des 43 Plans de Maintenance et d'Exploitation.

L'évolution de l'activité en 2014

Forte rotation du personnel sur le 1er semestre, avec un départ en retraite et un suite à fin de contrat. Réorganisation et nouvelle répartition des missions actuellement en cours afin de maintenir le niveau de service rendu avec les moyens mis à disposition.

Optimisation du suivi des consommations eau/gaz/électricité/chauffage par la mise en place de dispositifs de relèvements automatique et quasi-permanente. Mission d'AMO en cours pour la définition des sites à prioriser et du matériel.

Qualité environnementale des bâtiments

Magali Doix – 03 86 72 48 67

Missions du service

Mettre en œuvre, sur le patrimoine bâti propriété de la Ville, les engagements décidés par la ville, de :

- réduction des consommations d'énergie,
- réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- amélioration de la qualité de l'air intérieur et du confort des usagers
- prise en compte de l'environnement.

Animer et contribuer à la mise en place et l'application du Plan Climat Énergie Territorial de la ville pour le volet Bâtiments :

- proposer et mettre en œuvre les actions visant à atteindre les objectifs des lois Grenelle,
- sensibiliser les agents et exploitants,
- faire émerger des actions liées à la mutualisation de locaux, optimisation de surfaces et évolution du patrimoine bâti.

Accompagner les 3 services de la Direction des bâtiments à la mise en œuvre d'actions de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables et de qualité environnementale des bâtiments (QEB) dans toute opération de travaux, d'entretien ou de maintenance.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent (TC)

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) :

Les faits marquants de l'année

● Plan Climat Énergie Territorial (PCET) :

La Direction des bâtiments porte 1/3 des actions que comprend le PCET actuel. Le programme 2013/2020 d'économie d'énergie sur le patrimoine bâti vise à mettre en œuvre les objectifs des 3x20 du Grenelle 2.

- mise en œuvre du programme annuel, composé d'actions d'amélioration énergétique de l'existant, d'optimisation/mutualisation du patrimoine bâti, de sensibilisation des utilisateurs aux éco-gestes, d'études techniques,
- suivi du programme annuel et restitution au chef de projet Plan Climat,
- élaboration de proposition d'optimisation du patrimoine bâti.

● Amélioration énergétique des bâtiments :

- mise en œuvre de programmes d'actions issus de la campagne d'audits et autres diagnostics,
- élaboration de prescriptions énergétiques et environnementales et suivi de leur mise en œuvre par les services : groupe scolaire de Laborde, Maison de Quartier Sainte-Geneviève, isolation des façades du Pôle Rive Droite, aménagement de bureaux pour la Direction de l'Urbanisme, amélioration thermique Auxerexpo,

- étude d'amélioration climatique des réserves de l'Abbaye Saint-Germain,
 - engagement d'une étude de faisabilité pour la restructuration des écoles Courbet et Renoir,
 - gestion quotidienne d'interventions d'économies d'énergie sur le patrimoine bâti (bâti et équipements techniques),
 - veille à la garantie de bon fonctionnement des équipements.
- Développement des énergies renouvelables et amélioration énergétique :
 - étude de faisabilité pour la réalisation de deux installations solaires photovoltaïques,
 - étude d'opportunité de développement du solaire thermique sur l'ensemble du patrimoine,
 - étude de faisabilité pour la réalisation d'une chaufferie bois pour le groupe scolaire de Laborde.
- Conduite d'opération de travaux d'amélioration énergétique :
 - isolation des combles des groupes scolaires des Rosoirs et des Clairions,
 - création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur (Groupe scolaire des Rosoirs et Gymnase L.Peigné).
- Accompagnement QEB du Service Maintenance des Bâtiments :
 - accompagnement technique des ateliers en fonction des besoins,
 - définition et suivi des programmes annuels des ateliers : programme issu des réunions eco-gestes écoles et programme annuel QEB par atelier.
- Sensibilisation des agents et exploitants des bâtiments à l'éco-responsabilité :
 - communication et affichage des consommations énergétiques des écoles à l'entrée de chaque site,
 - animation de réunions eco-gestes dans la moitié des écoles avec l'ensemble des usagers.

Les indicateurs d'activités

- ✓ 8 actions du PCET
- ✓ Interventions sur 30 bâtiments

L'évolution de l'activité en 2014

- ✓ élaborer, animer et mettre en œuvre le plan d'actions « bâtiments énergies » du PCET de la ville,
- ✓ élaborer et mettre en œuvre les programmes d'amélioration de la Qualité de l'air dans les établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans – partenariat DHGR,
- ✓ sensibiliser les utilisateurs des équipements sportifs.

Maintenance des Bâtiments

Eric Pellerin - 03 86 42 07 10

Missions du service

Le service, par le biais de ses trois entités que sont les ateliers de la régie, le département travaux en entreprises et le département nettoyage, intervient en maintenance, qu'elle soit curative/corrective ou préventive. Les enjeux, outre patrimoniaux (maintien en état de quelques 300 bâtiments sur 200 sites pour 280000 m² de plancher), sont réglementaires (mises en conformité des Établissements Recevant du Public), de bon fonctionnement, et sanitaires.

Les moyens humains

Catégorie B : 4 agents

Catégorie C : 51 agents (Equivalent Temps Plein : 49,90)

TOTAL 55 agents (ETP : 53,90)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 1 147 617 €

Les faits marquants de l'année

Mouvement de personnel

- départ en retraite de 3 agents (1 métallier, 1 peintre et 1 menuisier),
- mobilité interne de 3 agents (départ du responsable travaux en entreprise et d'un couvreur ; et accueil d'un agent d'entretien ménager),
- démission d'un agent plombier,
- recrutement de 3 agents (1 métallier, 1 peintre et 1 plombier en contrat 6 mois pour suppléer l'absence du plombier des espaces verts).

Opérations par les ateliers de la régie :

- création de sanitaires publics accessibles aux PMR à Vaux (aire de sports/loisirs),
- fabrication des menuiseries extérieures pour les futurs locaux de la DUDE,
- programme pluriannuel d'entretien des menuiseries extérieures (atelier peinture/vitrierie),
- travaux de mise en conformité suite à commissions de sécurité ou rapports du bureau de contrôle (électricité),
- réfection complète du Rased de l'école élémentaire Paris,
- réfection de la cour du presbytère Saint-Etienne (reprise muret et enduits) en lien avec les travaux DETP,
- mise en œuvre des actions Qualité Environnementale des Bâtiments (programme baies BBC, programme isolation de combles, programme détecteurs de présence sur éclairage).

Opérations par le département travaux en entreprises :

- réfection de la toiture de l'hôtel de ville (partie cabinet du Maire),
- réfection du calorifuge du réseau de chauffage de l'école Colette,
- remise en peinture du bardage du Complexe Sportif René-Yves Aubin,
- mise en conformité des ascenseurs (mairie annexe, salle Vaulabelle, bibliothèque J. Lacarrière, site Arquebuse),
- travaux scolaires : réfection de salles de classe et de restauration, conformités électriques, travaux accessibilité PSH,
- remplacement de la clôture souple d'Auxerrexpo par panneaux rigides,

Opérations par le département Nettoyage :

- information/sensibilisation sur la bonne utilisation des produits et matériels d'entretien ménager à destination des services utilisateurs suite au renouvellement des marchés de fournitures.

Autres actions, dossiers, événements...

- mise en place (réunion de présentation avec les fournisseurs), à destination des services utilisateurs, des nouveaux marchés à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bâtiments (9 lots).

Les indicateurs d'activités

Ateliers de la régie

- 4506 interventions dont : 483 urgentes / 46 sinistres / 46 vandalismes / 21 désordres / 31 intempéries, le tout générant plus de 1 400 commandes de matériels et matériaux.

Département nettoyage

- l'entretien ménager de locaux, y compris la vitrerie, est réalisé soit en régie pour 37 sites, soit en entreprises pour 20 sites
- acquisition, gestion et fourniture de produits et matériels d'entretien ménager pour l'ensemble des services de la collectivité.

Département travaux en entreprises :

- passation/exécution/gestion des contrats d'entretien pour un total de 358 000 €.

L'évolution de l'activité en 2014

- nouveau mode de saisie et de validation des commandes (bons, LC, OS) par le biais de e-civitas,
- gestion des demandes e-atal, hors logiciel spécifique.

Direction des Espaces Verts

Stéphane Cuzon – 03 86 72 91 70

Missions du service

Gestion et entretien des espaces verts de loisirs et de sports.

Gestion administrative et technique des cimetières.

Études et travaux sur les nouveaux espaces.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 5 agents

Catégorie C : 59 agents (Equivalent Temps Plein : 58,80)

TOTAL 65 agents (ETP : 64,80)

Les moyens financiers

charges à caractère général (O11) :

Les faits marquants de l'année

- Poursuite du square Conches-Clairions tranche 4 (engazonnement, mobilier, jeux)
- Poursuite de la Coulée Verte – raccordement rue des Cassoirs – rue Django Reinhardt vers l'étang des Brichères
- Quais de l'Yonne – tranches 2 à 4
- Terrain d'Honneur du Rugby Club Auxerrois – arrosage automatique et drainage
- Rénovation de l'allée Barbienne
- Rénovation du Boulevard Weygand
- Rénovation du parc Sainte Geneviève – tranche 1
- Rénovation de la pelouse centrale du parc de l'Arbre Sec
- Place de la cathédrale
- Aire de pique nique au Parc Naturel Urbain des Piedalloues
- Rénovation du square Saint Amâtre – Tranches 1 et 2

Les indicateurs d'activités

- 200 hectares d'espaces verts
- 7 000 arbres
- 200 000 plantes à massifs
- 85 147,36 heures de travail effectif

L'évolution de l'activité en 2014

- Charte de l'arbre
- Square Conches Clairions – création du terrain multisports
- Square Saint Amâtre – Tranche 3 : jeux
- Square de la Turgotine – Etude chiffrage
- Foulon bas
- Réduction de 20 % du fleurissement
- Square des Griottes – création d'une piste d'apprentissage au vélo

Allô - Mairie

Christine Hippolyte – 03 86 42 09 83

Missions du service

Créé en octobre 2005, le dispositif Allo-Mairie est un service technique, directement rattaché au DGST et qui s'inscrit dans une démarche d'écoute, de proximité et de modernisation du service public. Il est destiné à recueillir, centraliser, traiter ou rediriger toutes les demandes techniques dans les domaines suivants :

Voirie, espaces verts, propreté, signalisation, éclairage public, hygiène...) par différents moyens (mail, téléphone, courrier, etc.) qu'elles soient émises par :

- La population,
- Divers organismes, (Office Auxerrois de l'Habitat, Police Nationale, agences immobilières, etc...),
- Des associations,
- Les conseils de quartiers,
- Des commerçants,
- Des agents de la ville

Les missions ont évolué en parallèle des différentes actions entreprises par la municipalité. Des rencontres sur site en fonction des problèmes rencontrés sont très appréciées par les riverains et contribuent à donner une bonne image de la collectivité.

Les appels se font de plus en plus précis et nous signalent de réels problèmes ou dangers sur le domaine public.

Son autonomie lui permet de fonctionner en transversalité et de manière identique avec tous les services techniques et une grande partie des autres services de la ville.

Le numéro vert reçoit en moyenne 30 appels par jour. 30 % sont renseignés immédiatement (renseignements d'ordre général et courant) et les 70 % restants font l'objet d'une ouverture de dossier, d'une action de l'équipe mobile pour certains, d'un envoi aux services concernés et d'un suivi par notre service.

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 4 agents (Equivalent Temps Plein : 3,80)

TOTAL 5 agents (ETP : 4,80)

Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 865 €

Les faits marquants de l'année

La présence pendant un an d'un jeune en contrat d'emploi avenir, placé au sein de l'équipe mobile à permis de développer la veille technique et de mettre en place un suivi des actions menées dans ce domaine. A développer.

Les indicateurs d'activités

Nombre de dossiers enregistrés et traités en 2013 : **4517**

Nombre de dossiers enregistrés et traités depuis la mise en place du service : **34159**

Nombre moyen de dossiers traités par an : **4000**

Direction de la Gestion du Domaine Public

William Bieniak – 03.86.52.55.00

Missions du service

- Cadrer et définir les règles d'utilisation du domaine public conformément aux réglementations en vigueur.
- Organiser certaines manifestations sur le domaine public : Fête Foraine, Foire St Martin, spectacles itinérants, vides greniers...
- Gestion des marchés de la Ville (Arquebuse, Ste Geneviève et MACO)
- Suivre les dossiers d'autorisations d'occupation du domaine public, des taxis, des ventes exceptionnelles, des ventes aux déballages, des activités promotionnelles privées...
- Gestion du parc de stationnement payant (parkings enterrés et de surfaces).
- Assurer la perception des recettes liées à l'utilisation du domaine public.
- Contrôle et surveillance de la voirie en matière de stationnement.
- Gestion des terrasses et déballages.
- Gestion des contentieux liée aux occupations du domaine public.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 2 agents

Catégorie C : 17 agents (Equivalent Temps Plein : 16,94)

TOTAL 20 agents (ETP : 19,94)

Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 5 032 €

Les faits marquants de l'année

- Mise en place de 30 mn gratuites pour le paiement des droits de stationnement par Horodateurs
- création d'un espace marché rue du Pont les dimanches matins
- installations de paiement par carte bleue sur les régies
- Transfert des régies sur la Trésorerie Générale et traitement des chèques sur Creteil.

Les indicateurs d'activités

- Régies des terrasses, parkings, horodateurs, occupations du domaine public, affichage, taxis, commerces ambulants, manifestations, camelots AJA, marchés... : total de plus de 1 millions d'€uros en 2013.
- Suivi de 210 marchés (mardis, mercredis, vendredis et dimanches).
- Foire St Martin et Fêtes foraines (254 camelots et 152 familles).
- 9647 timbres amendes rédigés (14989 en 2012 et 20 494 en 2011).

L'évolution de l'activité en 2014

- Rénovation des locaux Arquebuse
- Mise en place de moyens de paiement dématérialisés sur les horodateurs

Direction propreté logistique

Alain Sequino – 03 86 42 04 61

Missions de la direction

- coordination et suivi des activités des services Propreté et Logistique
- Suivi financier de la DPL
- gestion administrative et technique du parc véhicules et engins
- instruction des dossiers d'acquisition
- suivi du contrat assurance de la flotte automobile
- gestion des sinistres
- suivi des contrats d'entretien
- suivi des consommations, kilométrages, émissions de co2 des véhicules
- approvisionnement en carburants des cuves de la station du CTM pour la ville et la communauté de l'agglomération.
- approvisionnement en combustible
- suivi des commandes investissement en matériels pour les services de la ville
- gestion des coûts des interventions et fluides pour les associations dans le cadre de convention
- suivi des redevances et taxes
- contribution au bilan contrat Enfance Jeunesse
- contribution au bilan correspondants de nuit

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 1 agent

TOTAL 3 agents

Faits marquants de l'année

- trois berlines urbaines à énergie SP
- trois véhicules utilitaires à énergie GO
- une berline mixte à énergie GO
- un châssis cabine équipé d'une benne de collecte compactrice à énergie GO
- un véhicule utilitaire à énergie électrique
- un véhicule particulier à énergie GO
- trois véhicules utilitaires à énergie électrique
- deux auto laveuse
- un désherbeur mécanique
- une sableuse auto chargeuse

Plan climat territorial

Poursuite du récapitulatif retraçant les consommations, les kilométrages parcourus et le CO2 rejeté par la flotte automobile de la ville.

Élaboration d'un récapitulatif similaire pour la communauté d'agglomération.

Les indicateurs d'activités

Consommations carburants et combustibles :

Ville d'Auxerre	Communauté d'agglomération
161 112 litres de gazole	145 801 litres de gazole
42 674 litres de SP 98	4 298 litres de SP 98
4 231 litres de SP 95	176 litres de SP 95
12 305 litres de GPL	
823 litres de fioul carburant	5 378 litres de fioul carburant
65 259 litres de combustible	

Soit 8 726 prises de carburants

Gestion des sinistres véhicules et engins :

- 20 avec tiers (dont 13 responsable)
- 32 sans tiers (dont 30 responsable)
- 10 bris de glace
- 1 vol
- 1 vandalisme

Facturation aux associations sous convention : entretien et carburants des véhicules

ABAS 4 840,64 €
C.C.A.S. 8 836,50 €

conservatoire de la nature : 534,57 €

Vente de véhicules et matériels réformés

un châssis cabine équipé d'une balayeuse
trois véhicules
une tondeuse et une balayeuse d'atelier
un engin

pour un montant global de 4 750 €

Service logistique

Frédéric Larat - 03 86 42 04 70

Missions du service

- Maintenance du mobilier et des matériels électroménagers et sono
- Maintenance du parc véhicules et engins
- gestion du matériel de prêt
- gestion des stocks pour divers services
- Appui logistique sur évènementiels et divers

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 18 agents

TOTAL 19 agents

Les indicateurs d'activités

Maintenance mobilier électroménager/sono

Parc électroménager

976 appareils électroménagers, sono, Hi-Fi dont :
24 fours ventilés, 38 armoires froides, 17 congélateurs, 75 réfrigérateurs, 37 fours micro-ondes, 2 gazinières, 30 cuisinières 50 lave-linge, 25 lave-vaisselle, 19 sèche-linge
66 téléviseurs, 13 chaînes Hi-Fi, 138 radios cassettes/cd, 12 magnétophones, 47 magnétoscopes, 4 combinés TV magnétoscope, 37 Lecteurs DVD, 15 caméscopes, 16 rétro projecteurs, 20 projecteurs diapos, 10 déshumidificateurs

Parc matériel nettoyage

27 monobrosses - 32 aspirateurs eau - 108 aspirateurs poussière - 18 autolaveuses

Parc radiotéléphone

70 appareils dont 45 sur véhicules

Parc mobilier

Ensemble des mobiliers des écoles maternelles et élémentaires d'AUXERRE et des communes associées, centres de loisirs et maisons de quartier, des services municipaux, de différents bâtiments communaux (bibliothèques, musées, crèches, hôtel Ribière ...)

Manifestations diverses

60 installations électriques et 135 sonorisations pour manifestations municipales.

Véhicules et agents

3 agents, 3 véhicules, 17600 kms parcourus en 2013, 631 interventions.

Recrutement en cours d'un nouvel agent (redéploiement du poste de magasinier) pour permettre au service d'assurer l'ensemble des missions et notamment la maintenance préventive du parc.

Transport Magasin Sono

Stocks

Gestion de 5 stocks (produits d'entretien, propreté, habillement, restauration scolaire, papeterie), soit environ 530 articles.

Réception, stockage, distribution, livraison.

Matériels de prêt

Gestion, mise à disposition, chargement et déchargement de matériel de prêt (panneaux, barrières, plateaux, chaises, podiums, tables, tribunes).

- Nombre de prêts : 606

Autres matériels

Réception et stockage de mobilier neuf (scolaire, bureaux), et de mobilier réaffecté.

Réception et stockage de divers matériels.

Suivi administratif et technique des prêt de véhicule

- Mini-Bus QJC (8608) 189 demandes - 124 effectuées – 8 186 kms
- Mini-Bus QJC (8609) 201 demandes - 142 effectuées – 12 837 kms
- Mini-Bus des Sports 8838 kms

Véhicules et agents

8 agents, 6 véhicules et 2 engins (1 élévateur, un chariot gerbeur, 2 poids lourds, 2 fourgons, 1 véhicules utilitaires, 1 nacelle) 42 749 kms parcourus en 2013

Manifestations

Livraison et montage de matériel (barrières, podiums, tribunes, tables, chaises) pour manifestations municipales et associatives.

- 11,07 kms de barrières
- 2 468 m² de podium hors scène mobile
- 8,70 kms de tables et plateaux
- 23 899 chaises

Evolutions :

- Redéploiement d'un poste de magasinier (départ en retraite de Michel Maillaut vers l'atelier Electro sono. Grosses difficultés à recruter un technicien (prise de poste prévue le 24 mars 2014)
- difficultés de fonctionnement du TMS dues au départ en retraite d'un magasinier et de l'arrêt maladie du deuxième (en arrêt depuis avril 2013)

Atelier mécanique

Parc véhicules

Environ 1 806 interventions sur environ 285 véhicules, engins et divers

6 agents, 2 véhicules, 11 793 kms parcourus.

Service Propreté Urbaine

Élise Rousselot – 03 86 42 04 63

Missions du service

Assurer la propreté de la cité :

- Balayer et laver manuellement et mécaniquement les voiries du domaine public
- Assurer la propreté avant et après manifestations
- Nettoyer les sanitaires publics et les urinoirs sauvages
- Nettoyer les marchés et les cours d'écoles
- Vider et assurer la maintenance des corbeilles de propreté
- Collecter les dépôts sauvages

Lutter contre les déjections canines :

- Approvisionner et entretenir les distributeurs Toutounets

Enlever les tags et les affiches non autorisées

Gérer les déchets des services

- Évacuer les déchets spécifiques des services et s'assurer de leur traitement
- Gestion du parc de conteneurs et de caissons
- Appui, conseil et gestion des prestations de traitement

Conduire l'expérimentation du zérophyto sur le quartier des Boussicats

- Réguler la végétation sur les trottoirs et pieds d'arbres, assurer l'émondage
- Assurer une veille technique sur le quartier

Moyens mécaniques

- 2 balayeuses sur châssis, une balayeuse compacte, 2 balayeuses articulées, 1 micro-balayeuse
- 1 laveuse
- 4 fourgons dont 1 équipé d'un hydrogommeur et 1 équipé d'un nettoyeur haute-pression
- 1 mini benne à ordures ménagères pour le vidage des corbeilles de propreté
- 1 camion-benne de moins de 3,5 tonnes
- 1 camion-grue
- 1 camion à bras ampliroll (transport de caissons)
- 3 transporteurs électriques dont un équipé d'un nettoyeur haute pression
- 3 véhicules utilitaires dont 1 équipé d'un nettoyeur haute-pression
- 2 aspirateurs de voirie

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 35 agents

TOTAL 37 agents

Les faits marquants de l'année

- Embauche de 2 agents sous contrat emploi avenir
- Remplacement d'un fourgon par un véhicule spécifique dédié à la collecte des corbeilles de propreté (mini benne à ordures ménagères)
- Réalisation d'un nouveau marché pour le recyclage des balayures de voirie. Ce nouveau mode de traitement permet d'économiser près de 250 t/an de CO2 et donc d'atteindre dès 2014 la réduction attendue dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial de 20 % des émissions de CO2 sur la gestion des déchets de l'administration.
- Poursuite de la politique de desherbage sans produits phytosanitaires et de la gestion urbaine de proximité sur le quartier des Boussicats

Les indicateurs d'activités

Surfaces à entretenir :

- 160 km de chaussées
- 727 000 m² de chaussées
- 416 000 m² de trottoirs
- 4 sanitaires publics
- 27 cours d'écoles

Parc à gérer :

- 30 caissons déposables
- 550 conteneurs pour 138 points de présentations à la collecte
- 800 corbeilles
- 98 distributeurs de sacs à déjections canines
- 67 cendriers implantés à l'entrée de bâtiments communaux

Demandes gérées :

- 696 demandes reçues (+24%) dont 299 provenant d'Allo Mairie (+14,5%)
- 1^{er} motif des demandes Allo Mairie : les tags (60 demandes)

Travail réalisé :

- 43 350 heures de travail dont 2 850 suite à des demandes d'intervention
- 4 900 m³ de déchets retirés de la voie publique
- 212 tonnes de feuilles ramassées
- 2800 m³ d'eau consommés pour balayer et laver les rues

Tags :

- **nombre d'interventions : 185**
- surface : 704 m² nettoyés

Déchets :

- 2607 tonnes de déchets des services gérés pour un coût de 138 800 € TTC - 595 tonnes de déchets verts envoyés en compostage - 580 tonnes de balayures (stockées fin 2013 en attente recyclage)
- 1000 tonnes de gravats

L'évolution de l'activité en 2014

- Réflexion sur l'extension du zérophyto à la totalité des voiries
- Amélioration de la communication interne sur le tri des déchets
- Réorganisation des opérations de nettoyage en centre ville en raison de la diminution des effectifs.

Pascal Roy
03.86.72.43.08

Direction générale des services ressources

- Direction des ressources humaines : Isabelle Bouchetard**
- Direction des systèmes d'information : Emmanuel Thiesson**
- Direction de l'administration générale : Raphaël Antheaume**
- Direction des finances et du budget : Virginie Viltard**

Direction des ressources humaines

Isabelle Bouchetard - 03.86.72.43.34

Missions du service

Vocation de la direction : mettre à disposition des services des ressources humaines performantes pour remplir efficacement leurs missions dans un souci de climat social harmonieux.

Deux services :

- le service " administration du personnel" (service aux agents)
 - la gestion de la carrière des agents jusqu'à leur départ de la collectivité (avancement, évaluation, position, mutation, retraite ...) ;
 - l'établissement de la paie ;
 - la gestion des absences (congés maternité, congés maladie, accidents du travail...) ;
 - l'établissement des arrêtés et des contrats de travail ;
 - le suivi de la médecine préventive ;
 - l'accompagnement social du personnel ;
 - le contrôle de gestion.

- le service "développement des ressources humaines" (service aux services)
 - la gestion des recrutements des agents permanents, non permanents, des contrats aidés, des apprentis et des saisonniers ;
 - la gestion de la mobilité interne ;
 - la gestion des demandeurs d'emploi ;
 - la gestion des descriptions de poste des agents de la ville ;
 - le suivi des effectifs ;
 - la gestion des organigrammes de la ville ;
 - le repérage et l'analyse des besoins individuels et collectifs en matière de formation et leur mise en œuvre ;
 - le conseil en matière d'organisation et de management ;
 - la communication interne.

Les moyens humains

Catégorie A : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,80)

Catégorie B : 4 agents (ETP : 3,60)

Catégorie C : 15 agents (ETP : 13,90)

TOTAL 22 agents (ETP : 20,30)

Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 427 635,87 €

Les faits marquants de l'année

- Poursuite de la démarche sur le Plan de Prévention des Risques Psychosociaux.
- Actualisation du régime indemnitaire et des politiques sociales : revalorisation des primes de sujétions pour travaux pénibles ou dangereux, augmentation de l'aide à la couverture santé.
- Aboutissement de la réforme des catégories B.
- Généralisation de l'entretien professionnel pour tous les agents

Les indicateurs d'activités

Dialogue social

10 réunions de commissions administratives paritaires (CAP).
6 réunions du comité technique paritaire (CTP).
2 réunions du comité d'hygiène et de sécurité (CHS).
1 réunion du groupe de travail « avancements de grade ».
3 réunions du groupe de travail « protocole avancements de grade ».
2 réunions du groupe de travail « entretien professionnel ».
2 réunions du groupe de travail « sujétions ».
1 réunion du groupe de travail « accord santé ».
2 réunions du groupe de travail « tenues professionnelles ».
2 réunions du groupe de travail « Plan de Prévention des Risques Psychosociaux ».

Développement - Recrutement

42 agents recrutés sur des emplois permanents :
11 agents non titulaires mis en stage
4 agents en CDI suite à la loi du 12 mars 2010.
Environ 1 200 demandes d'emploi spontanées
550 candidatures en réponse à nos annonces

Saisonniers

268 jeunes ont sollicité un emploi saisonnier et 143 ont pu être affectés dans les services (stade nautique, espaces verts, musées, centre de loisirs, voirie,...).

Administration du personnel

21 dossiers de retraites
11 335 paies
1 265 arrêtés émis
76 contrats
701 remboursements de frais

Stages extra communaux

477 demandes de stages reçues.
232 stagiaires accueillis.

Mobilité interne

Postes proposés en mobilité interne : 33
Postes pourvus par cette voie : 12

Formation

15 300 heures ont été consacrées à la formation, soit l'équivalent de 2 550 journées d'une durée de 6 heures.
629 agents ont suivi au moins une formation. La durée moyenne d'une action de formation est de 9H36.
33 demandes au titre du DIF en 2013 : 26 demandes ont été acceptées, 7 demandes ont été refusées.

L'évolution de l'activité en 2014

- Poursuite de la maîtrise de la masse salariale.
- Finalisation du Plan de Prévention des risques psychosociaux.
- Préparation des élections professionnelles
- Mise en œuvre de la réforme des grilles de catégorie C et B
- Mise en place de la médecine préventive auprès du service de médecine interprofessionnelle

Direction des Systèmes d'information

Emmanuel Thiesson - 03 86 72 43 70

Missions du service

- Mettre à disposition des services de la Ville, des systèmes informatiques et téléphoniques cohérents, performants, adaptés à leurs besoins ; assurer le bon fonctionnement des équipements, garantir la sécurité et l'intégrité des données traitées.
- ✓ *Missions permanentes :*
 - Etudes d'informatisation, mise en œuvre et suivi des solutions.
 - Installations et maintenance des matériels et logiciels.
 - Administration des systèmes, des comptes et mails, gestion de la sécurité informatique.
 - Formation et assistance des utilisateurs.
 - Suivi technique des télécommunications.
 - Suivi du budget de fonctionnement et d'investissement informatique et téléphonique.
- ✓ Les objectifs sont définis par la DSI, la Direction Générale, et la municipalité.

Les moyens humains

Catégorie A : 1 agent

Catégorie B : 5 agents

Catégorie C : 3 agents (Equivalent Temps Plein : 2,80)

TOTAL 9 agents (ETP : 8,80)

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 440 937,58 €

Les faits marquants de l'année

- Opérations d'investissement :
 - Mise en place d'un réseau wifi dans l'hôtel de ville.
 - Mise en production du nouveau site internet avec le paiement en ligne des titres et poursuite de la refonte de l'intranet.
 - Déconcentration des bons de commandes pour la DGST.
 - Déploiement d'un nouvel antivirus et de la nouvelle version de Libre Office, accompagnée de formations.
- Autres actions, dossiers, événements...
 - Départ de deux agents et recrutement d'un agent.
 - Expérimentation de Zimbra un nouvel outil pour gérer les emails, agendas électroniques, avec synchronisation sur les téléphones mobiles.
 - Expérimentation de la dématérialisation de l'ordre du jour des conseils municipaux.

Les indicateurs d'activités

- La DSI gère plus de **80** logiciels et progiciels métiers différents.
- Renouvellement de **74** PC pour un parc total de **450 PC** (hors écoles, 200 PC).

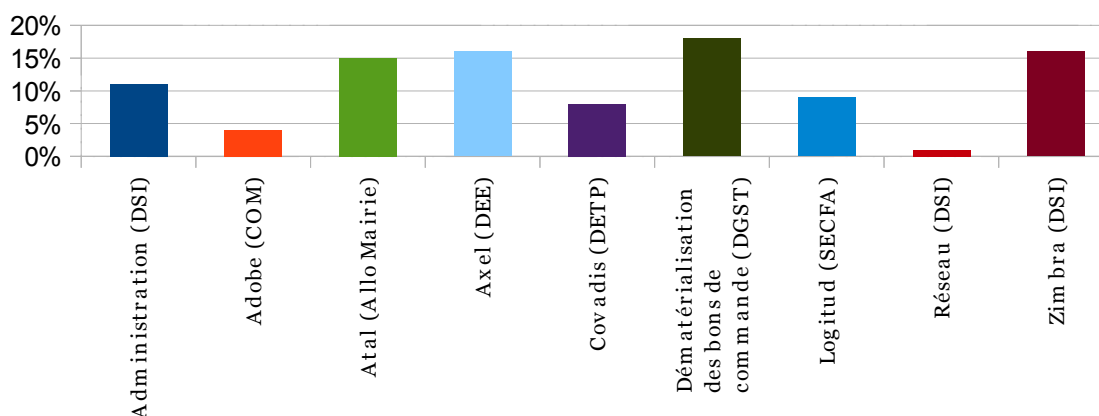
Assistance aux utilisateurs

3459 interventions en 2013, soit **une baisse de 6,16 %** par rapport à 2012 (3672 interventions).

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Incidents	2295	2249	2487	2922	3245	3672	3459
Evolution/N-1		-2,05%	9,57%	14,89%	9,95%	11,63%	-6,16%

La répartition des interventions est la suivante,
26 % (905) sont traitées directement par **l'accueil téléphonique**, contre 34 % en 2013.
30 % (1031) sont traitées par le service **application**, contre 24 % en 2013.
29 % (1098) le sont par le service **technique**, contre 30 % en 2013.
15 % (460) par le service **téléphonie**, contre 12 % en 2013.

Formation



Cette année, l'effort de formation a été concentré sur la dématérialisation des bons de commandes pour la DGST (18% du budget), la DEE pour l'outil de gestion scolaire Axel (16%), Zimbra pour la DSI (16%) et Atal, l'outil de gestion des incidents de la DGST, pour Allo Mairie (15%).

L'évolution de l'activité en 2014

Déploiement de Zimbra, la nouvelle solution de gestion des emails et agendas.

Rationalisation des impressions, finalisation de la déconcentration des bons de commandes pour la DGSP.

Mise en production de l'intranet, qui facilitera la dématérialisation des procédures et apportera son lot d'outils collaboratifs.

Mise à disposition de tablettes pour les élus afin de consulter l'ordre du jour dématérialisé des conseils municipaux.

Coopération avec la C.A. pour la mise en place d'un SIG commun, et le suivi du déploiement de la fibre optique sur la Ville.

DAG - Secrétariat des Assemblées et Affectation du Patrimoine Bâti

Isabelle Sausset – 03 86 72 44 63

Missions du service

- Planifier, préparer les conseils municipaux, en assurer le bon déroulement et le suivi tant sur l'aspect organisationnel que juridique,
- Garantir le caractère exécutoire des actes administratifs (délibérations, arrêtés et conventions),
- Assurer l'établissement des registres et recueil des actes administratifs,
- Assurer journalièrement l'ouverture, la diffusion, l'affranchissement et l'expédition du courrier de la mairie.
- Tenir à disposition des personnes inscrites en commune de rattachement leurs courriers reçus en mairie.
- Assurer l'instruction de toutes les demandes d'affectation du patrimoine bâti jusqu'à la rédaction du contrat de mise à dispositions.

Les moyens humains

Catégorie B : 1 agent

Catégorie C : 3 agents

TOTAL 4 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 134 056 €

Les faits marquants de l'année

Des missions concernant l'affectation du patrimoine bâti de la collectivité pour des utilisateurs externes comme pour les services ont été intégrées au secrétariat des assemblées d'où son changement de dénomination.

Dans le cadre des démarches de dématérialisation des échanges de documents entre les membres du conseil municipal et les services de la collectivité, des tests ont été conduits avec certains élus volontaires pour recevoir sur une tablette numérique mise à leur disposition les projets de délibérations.

Les indicateurs d'activités

4	Conseils municipaux	134 600	Courriers et colis affranchis
167	Délibérations	70 000	Courriers et colis reçus
2 032	Arrêtés	46	Points de distribution
120	Conventions		

L'évolution de l'activité en 2014

- Le secrétariat des assemblées et affectation du patrimoine bâti assurera le bon déroulement de la procédure d'installation des conseillers municipaux élus suite aux élections de mars 2014 ainsi que la mise en place de toutes les représentations de la collectivité.
- La dématérialisation du conseil municipal et de plusieurs commissions seront à mener à bien pour aboutir à une procédure de préparation et la tenue des instances sans recourir aux documents papier.
- La rationalisation du patrimoine doit se poursuivre notamment par l'intermédiaire d'un inventaire unique avec la direction des bâtiments.

Service des Archives municipales

Virginie Rousselet – 03 86 72 48 53

Missions du service

Les Archives municipales assurent 4 missions principales : elles collectent, classent, conservent et communiquent principalement les documents publics produits ou reçus par la Ville. Elles ont également vocation à conseiller les autres services municipaux dans la gestion de leurs archives.

Les moyens humains

Catégorie A : 2 agents

Catégorie B : 1 agent

TOTAL 3 agents

Les moyens financiers

charges à caractère général (011) : 989 €

Les faits marquants de l'année

- Le marché de restauration du fonds ancien des Archives, élaboré et lancé en 2010, s'est achevé en 2013 : 534 pièces ont été restaurées en 2014 pour un total de 45000 euros.
- La présence d'une stagiaire rémunérée de licence, durant 3,5 mois, a permis le traitement du fonds privé de la permanence parlementaire de Jean-Pierre Soisson (soit 18,8 mètres linéaires).
- Une augmentation significative de la fréquentation des Archives par rapport à 2012, induisant une augmentation du temps consacré par les agents aux recherches de documents et du temps de présence des agents en salle de lecture.

Les indicateurs d'activités

Collecte, élimination, relations avec les services municipaux

- Accroissement des volumes conservés : 15,85 mètres linéaires.
- Éliminations réglementaires : **99 mètres linéaires**, dont 58 ml directement dans les services, 17 ml à l'Office auxerrois de l'habitat et 24 ml aux Archives.
- Aide à l'archivage en direction des services producteurs : ces actions représentent **2,5 mois de travail effectif d'un agent directement dans les locaux des services producteurs.**

Classement des fonds

- Volume d'archives contemporaines triées : **40 mètres linéaires** environ, auxquels s'ajoutent 15 ml de documents inventoriés dans le cadre des versements des services de l'année.
- Volume d'archives modernes et privées identifiées sommairement : **117 ml** de documents d'archives provenant des fonds modernes (dont près de 22 ml de vracs) et de deux fonds entrés par voie extraordinaire (soit 23,50 ml).
- Le fonds, entré par don en décembre 2011, de la permanence parlementaire de Jean-Pierre Soisson, soit 16 ml, a fait l'objet d'un inventaire normé.

Communication

- Nombre de lecteurs : **102** (dont 45 agents des services municipaux, 25 généalogistes et 13 scientifiques), soit **32 % d'augmentation** par rapport à 2012.
- Nombre d'articles communiqués : **837** durant 187 séances de travail en salle de lecture, soit **73 séances de plus qu'en 2012**.
- Nombre de recherches par correspondance traitées : 97.

L'évolution de l'activité en 2014

Au niveau des locaux

- Réfléchir à la nature exacte des besoins et des exigences du service en matière d'aménagements pour se doter, à **court** et à moyen terme, de locaux adaptés.

Au niveau des fonds

- Une campagne de tri, d'élimination et de classement **des fonds contemporains (soit près de 600 ml d'archives à traiter)** a été engagée et se poursuivra sur l'année 2014.
- Publier sur Internet l'inventaire des archives anciennes (archives antérieures à 1790) pour permettre leur consultation par les citoyens.

Relations avec les autres services municipaux

- Poursuivre les actions de tri et d'éliminations dans les services municipaux en partenariat avec eux.
- Poursuivre la collaboration avec les services afin de répondre à leurs demandes dans le cadre de leurs recherches de pièces ou de dossiers administratifs.

DAG - Commande Publique et Affaires Juridiques

Audrey Guichard – 03.86.72.44.28

Missions du service

- Assurer la légalité, la passation et le suivi administratif des marchés publics et des délégations de service public
- Centraliser, gérer, rationaliser les acquisitions de mobilier, fournitures, matériels de bureau, cartouches, papiers, vêtements pour les services
- Achats et gestion des appareils de reprographie.
- Conseil juridique en direction des services.
- Instruction et suivi des dossiers pré-contentieux et contentieux.
- Gestion des dossiers d'assurance responsabilité civile et protection fonctionnelle.
- Gestion et suivi des dépôts de plainte /constitution de partie civile.

Les moyens humains

Catégorie A : 3 agents

Catégorie B : 2 agents (Equivalent Temps Plein : 1,80)

Catégorie C : 2 agents

TOTAL 7 agents (ETP : 6,80)

Les moyens financiers

Charges à caractère général (011) : 297 538 €

Les indicateurs d'activités

Marchés publics :

- Retraits de dossier de consultation des entreprises via la plateforme e-bourgogne : 2030 téléchargements
- Dossiers déposés via la plateforme : 59
- Marchés lancés 93 dont 76 avis d'appel public à la concurrence.
- Procédure : 78 marchés à procédure adaptée, 7 appels d'offres, 3 négociés.
5 DSP.
- Réunion des commissions : 4 commissions consultatives des services publics locaux, 6 commissions d'appel d'offres, 8 commissions DSP.
- Marchés notifiés : 66

Affaires juridiques :

- Gestion des contentieux : 11 dossiers ouverts - 7 dossiers en cours.
- Recherches juridiques ayant donné lieu à la rédaction d'une note : 22
- Dossiers d'assurance responsabilité civile ouverts : 41 dossiers déclarés.
- Dépôts de plainte : 35

Achats pour l'ensemble des services et des écoles de la ville :

- Investissement : 77 **099,35€**
 - ✓ Acquisition de mobilier pour un montant de **62 340,31 €**
 - ✓ Acquisition de photocopieurs pour un montant de **14 759,04 €**

- Fonctionnement :
 - ✓ Papier : commandes passées pour **13 205,85 €**
 - ✓ Vêtements et chaussures de travail : commandes passées pour **57 702,52 €**
 - ✓ Consommables informatiques : commandes passées pour **39 568,74 €**
 - ✓ Photocopieurs : gestion des contrats de maintenance des 41 photocopieurs installés dans les services de la mairie pour **33 145,59 €**
 - ✓ Fournitures de bureau et agendas : commandes passées pour **25 499,27 €**

Dépenses de fonctionnement et investissement (consommations) des services par grandes directions (hors photocopies) :

CABINET/COMMUNICATION	12 241,19 €
D.G	25 983,52 €
D.G.S.R.	19 701,90 €
D.G.S.P.	50 933,66 €
D.G.S.T.	55 944,66 €
DIVERS (CAS, syndicats, jumelages, La Fenice)	1 719,87 €
TOTAL	213 075,73 €

DAG - PALM(Pôle accueil location et moyens)

Jacquemard Gilles - 03 86 72 44 96

Missions du service

- Assurer en interne la réservation de 6 salles de réunions pour les services municipaux, les mariages, les animations. Établir le planning hebdomadaire des gardiens de la mairie.
- Assurer la gestion du pôle vélo et du véhicule de la DAG
- Assurer en externe la gestion de 10 salles
- Assurer L'accueil physique et téléphonique de la Mairie

Une moyenne au standard de 100 à 140 appels par jour. Une majorité des appels est à destination des services et une petite partie ne concerne pas la ville.

Une vingtaine de personnes sont accueillies quotidiennement au PALM.

Les moyens humains

Catégorie C : 6 agents (Equivalent Temps Plein : 5,80)

Les faits marquants de l'année

- Mise en place en octobre du nouveau pôle Accueil Location Moyen (PALM)
- Organisation de la polyvalence entre les différentes fonctions du service auparavant exercées par des entités différentes.

Les indicateurs d'activités

10 salles mises à disposition.

Réservations traitées toutes salles confondues finalisées et non finalisées : 2 995

Salles internes : réservations traitées : 1551

Salles externes :réservations traitées avec mise à disposition de gardien : 639 avec la répartition suivante : Paul Bert 137 Soufflot 420 Vaulabelle 82

Présence des gardiens : le nombre d'heures effectuées pour toutes les locations : 2 096 avec la répartition suivante : Paul Bert 404, Soufflot 1051, Vaulabelle 641

Il faut ajouter 82 locations de la salle des Chesnez qui s'effectuent sans présence d'un gardien.

148 Utilisateurs extérieurs **243** Réservations du véhicule

L'évolution de l'activité en 2014

Mise en place de la centrale incendie sous la responsabilité du Palm en journée.

Étude avec la DSI de la gestion des salles pour l'interne et de la réservation des vélos sur les calendriers de messagerie électronique Zimbra.

Direction des Finances et du Budget

Virginie Viltard – 03 86 72 48 71

Missions du service

- Garantir le bon déroulement de toutes les opérations budgétaires de la collectivité.
- Développer les recettes.
- Gérer les grands équilibres financiers.

Les moyens humains

Catégorie A : 3 agents

Catégorie B : 3 agents

Catégorie C : 3 agents

TOTAL 9 agents

Les faits marquants de l'année

- La poursuite de la mise de la déconcentration des bons de commande débuté en 2012 avec l'ensemble des services techniques et les services directement rattachés au Directeur Général des Services. Cette mise en place doit se terminer en 2014.
- Des difficultés avec les fournisseurs en raison du non respect des délais de paiement par la Trésorerie.

Les indicateurs d'activités

- Dépenses

	Budget principal Ville	Budget assainissement	Budget Crématorium	Budget de la Caisse des écoles
Engagement	7 971	81	2	48
Liquidations	25 450	289	28	1237
Mandats	11 205	259	18	174
Virement de crédits	6	0	0	0
Décisions modificatives	4	2	1	1

- Recettes
 - Titres de recettes : 4 572 pour le budget principal, 196 pour le budget assainissement, 4 pour le budget du crématorium et 635 pour le budget de la Caisse des écoles.
 - Financement : 24 envois de dossiers pour demande de subvention.
 - Financement : 32 courriers avec justificatifs pour paiement de subvention.
 - **Emprunts**
 - ✓ Emprunts : 66 contrats gérés.
 - ✓ Garanties d'emprunt : 159 contrats gérés.
- Divers
 - Subventions : 310 subventions attribuées – 517 versements effectués.
 - Arrêtés : 74 arrêtés pris (Régies, engagement, tarifs, emprunts...).
 - FCTVA : 1675 lignes contrôlées.
 - Service ressources de l'ensemble des services de la collectivité.